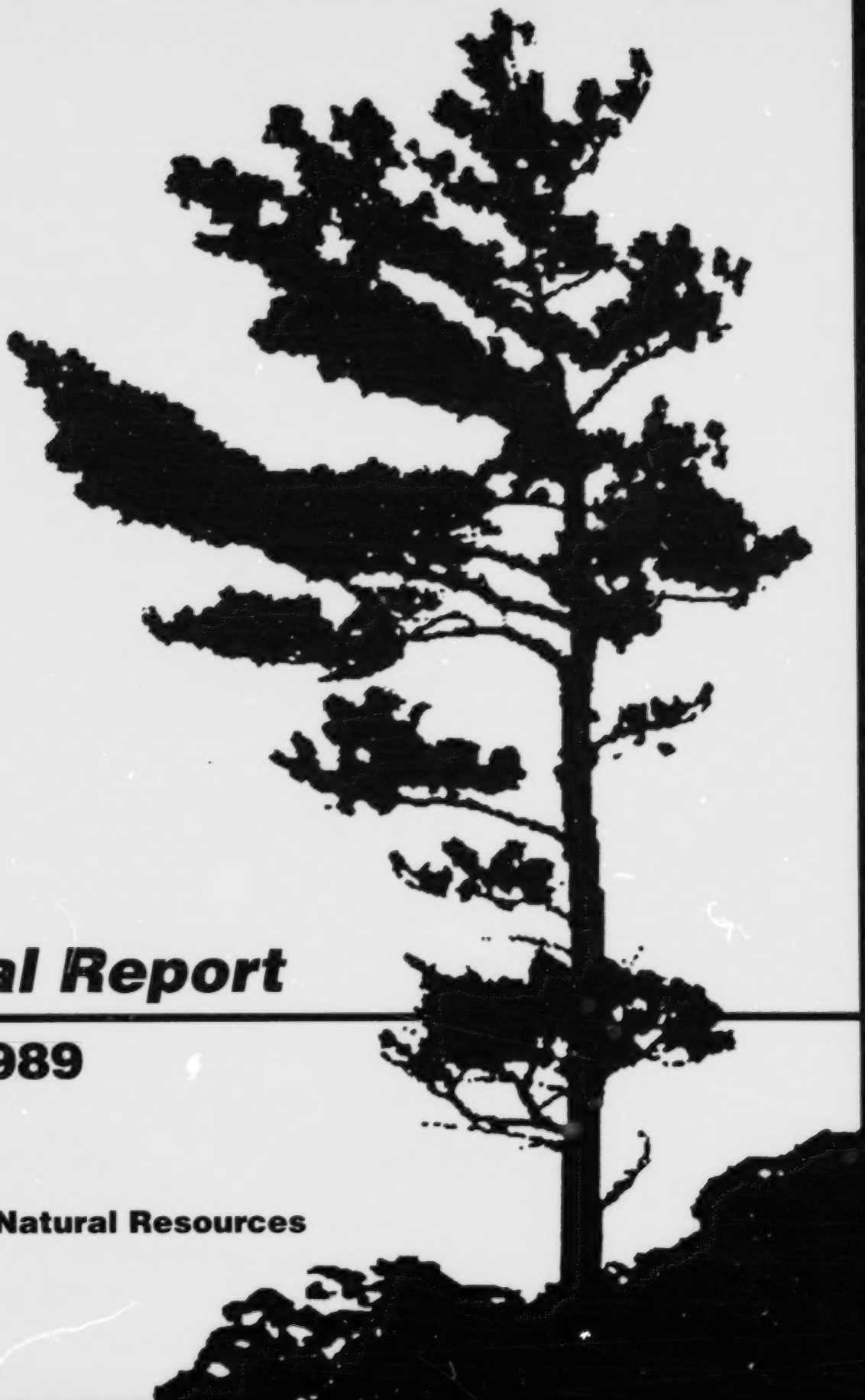

Annual Report

1988-1989

Ministry of Natural Resources

Ontario

This paper contains
recycled materials

5639
(6.5 k P.R., 89 11 06)
ISSN 0383-5901

90-04361/

Annual Report

for the year ended March 31, 1989

Minister of
Natural Resources of
the Province of Ontario

To his Honour
The Lieutenant-Governor
of the Province of Ontario

May it please your Honour

The undersigned begs respectfully to present to your Honour the Annual Report of the Ministry of Natural Resources for the fiscal year beginning April 1, 1988 and ending March 31, 1989.

Lyn McLeod
Minister

Contents

A Message from the Minister	**4**
A Message from the Deputy Minister	**5**
Introduction	**7**
Forest Resources	**9**
Aviation and Fire Management Centre	**15**
Outdoor Recreation	**19**
Fisheries	20
Wildlife	22
Conservation Officers	24
Recreational Boating	25
Parks and Recreational Areas	25
Lands and Waters	**27**
Administration	**33**
Organizational Charts	**36**
Statements	**38**
Agencies, Boards and Commissions	**40**

A Message from the Minister

I was pleased to be appointed in August 1989 as Minister of Natural Resources. It is an honor to assume a leading role in an area as vital to this province as the management of our forests, Crown lands and waters, wildlife and fisheries.

One of my duties as Minister is to encourage the people of Ontario to share responsibility with the ministry for the careful management and conservation of our resources.

As this annual report shows, MNR has a long history of working in partnership with the public, with hunting and fishing groups, with forest industry organizations and with environmentalists.

In the future, we will be seeking even more public participation. We will invite additional groups and agencies to be our partners, and we will look for closer co-operation from resource users. Our common goal will be to ensure that competing uses are accommodated without compromising the resource base.

The Ontario government took strong legislative steps in 1988 and 1989 that will help us achieve this goal. A new law prevents fresh water from being transferred within or diverted out of Ontario without approval of the Minister of Natural Resources. Changes to the Public Lands Act make people who pollute or defile public land responsible for the clean-up costs and subject to large fines. A tax rebate program reduces the tax burden for landowners who keep naturally or historically significant land in its natural state.

As well, the government's recognition of the importance of sustainable development prompted it to establish a Round Table on the Environment and the Economy. I look forward to participating in the discussions.

I am also pleased to have become chairman of the Canadian Council of Forest Ministers. The council, which consists of federal, provincial and territorial forest ministers from across Canada, held an investment forum in Toronto in March 1989 with forest industry, labor and special interest representatives. Conferences such as this help ensure that our continued economic prosperity through resource development is achieved in balance with environmental protection and conservation.

The Ministry of Natural Resources has a commitment to enhancing resources that can be renewed, to protecting resources that are threatened, and to making sure non-renewable resources are used responsibly. I know the people of Ontario share that commitment, and I invite you to be part of our efforts to make it succeed.

Lyn McLeod

Lyn McLeod

A Message from the Deputy Minister

The resource management programs of the Ministry of Natural Resources are based on the belief that the use of natural resources for economic development must be compatible with concern for the environment. We refer to this as sustainable development: the integration of environmental protection and resource development so that future generations can benefit from the resource base as we do today.

Our ministry mandate is to ensure that competing uses are accommodated, important natural and cultural features conserved, and the resource base sustained.

This annual report presents an overview of how MNR manages Ontario's resources according to these principles.

MNR employees have as much to gain as other Ontario residents from a healthy environment and flourishing resource industries, and as much to lose if our natural resources are destroyed or depleted by mismanagement or over-use. We never forget that natural resources are vital to the environmental, economic and social well-being of everyone in the province.

To achieve our goals, we work closely with the people of Ontario. Public involvement in resource planning is helping us to chart a new vision for resource management in the province. Comments from an increasingly interested public also help us reconcile competing uses of natural resources. And public participation and co-operation help ensure that sustainable development will be achieved.

It's an enormous responsibility. There is still much to do, across the resource spectrum and in all parts of the province, if we are to reach our goals. I am, however, pleased about what we have achieved, and very grateful to ministry employees who have contributed so much to the effort. I believe that after reading this report you will agree that we're on the right track.

George Tough

Introduction

The Ministry of Natural Resources manages Ontario's huge wealth of natural resources—Crown lands and waters, forests, fisheries, wildlife, fossil fuels and aggregates. Programs range from operating provincial parks and fish hatcheries to forecasting and controlling floods; from managing forest resources and fighting forest fires to protecting wildlife and stocking fish; from mapping and surveying to designating land use.

To administer this mandate effectively, the ministry has developed a strong and decentralized field organization. There are eight administrative regions, each with its own regional office. Within the regions there are 47 district offices. As well, five regional fire centres are co-ordinated through the Aviation and Fire Management Centre in Sault Ste. Marie. The ministry also operates eleven tree nurseries and fish hatcheries across the province.

The Minister and the Deputy Minister set program direction with the assistance of the Corporate Policy and Planning Secretariat. Three program groups are located in Toronto —Lands and Waters, Outdoor Recreation, and Finance and Administration. The Forest Resources Group is based in Sault Ste. Marie. About 3,700 people work for MNR on a permanent basis. Throughout the year this figure can more than double as MNR hires contract staff to meet seasonal needs.

Forest Resources

More than 80 per cent of Ontario's forested land is Crown land. MNR's Forest Resources Group ensures these publicly owned forests are managed to maintain continuous benefits for people today and for future generations. Forest Resources Group also works with the owners of the 20 per cent of Ontario's forested land that is privately owned to ensure that these lands are managed to enhance natural values and encourage forest production. Research and technology development, pest control, regulation of commercial timber operations, and the monitoring of regeneration programs are a few of the programs conducted by the Forest Resources Group, in consultation with the public and with industry.

MNR is working with other ministries to develop guidelines to protect areas of cultural heritage in timber management areas. As well, new procedures are being developed to monitor the effect of timber management activities on other resources.

Moving north

This was "moving year" for MNR's Forest Resources Group. About 135 forestry positions transferred from Toronto to Sault Ste. Marie in September 1988, as part of the government's northern relocation program. By 1990, when 100 forest researchers move from Maple, north of Toronto, the entire Forest Resources Group will be located in the Sault.

In joining other forestry agencies already situated in the Sault, including the federal government's Great Lakes Forestry Centre and MNR's Aviation and Fire Management Centre, MNR is helping to establish this city as a major forestry centre in Canada.

Environmental Assessment

The first year of hearings for Ontario's Class Environmental Assessment for Timber Management was completed in May 1989. At that time, MNR had presented more than half its case before a three-member Environmental Assessment Board, and had undergone extensive cross-examination by representatives of various forestry, environmental, industry and native groups. MNR submitted written evidence about its timber management activities, including access to timber, harvesting, maintenance and renewal and how these activities relate to other programs such as Fisheries and Wildlife.

The hearings are expected to continue through 1990. Decisions made by the board at the end of the hearings will help determine future timber management practices in Ontario.

Protection guidelines

New guidelines to protect moose habitat in areas where timber management is being carried out were completed and distributed in 1988. As well, a code of practice was developed for timber management operations near rivers and streams, and environmental guidelines were established to protect waterways near access roads and bridges.

MNR is working with other ministries to develop guidelines to protect areas of cultural heritage in timber management areas. As well, new procedures are being developed to monitor the effect of timber management activities on other resources.

Forest Resource Development Agreement

The five-year Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement (COFRDA) expired March 31, 1989.

More than 140,000 hectares of forest on Crown and private land have been regenerated under COFRDA-funded programs since the $150-million agreement was signed in 1984. COFRDA financed 58 research and technology development projects valued at $6.4-million, and awarded more than $1.8-million to Ontario universities for research projects.

COFRDA also funded projects to determine the effects of modified timber harvesting practices on moose and furbearing animals; financed joint forest management projects with 40 Indian bands; paid for the construction of 330 kilometres of forest access roads and 11 bridges; and helped finance tree improvement projects, forest fire management programs and research forums.

As the fiscal year ended, efforts were being made to obtain a federal government commitment to provide funds for a next generation of forestry agreements.

Focus on Forests

MNR's forest education program for the classroom, called Focus on Forests, was launched as a pilot project in 95 schools across Ontario in September 1988. The creation of a forest education program is particularly timely as the Ministry of Education's curriculum guidelines have recently been revised to put more emphasis on science in the elementary grades and forestry in the intermediate and senior grades. Lesson plans and activities explaining forest ecology and forest management concepts will be available to teachers of kindergarten to Grade 12 students for the 1989-

90 school year. COFRDA provided $310,000 over two years to finance the program. MNR will provide funding for implementation.

Integrated resource management

Six different projects dealing with the effects of modified forestry practices on moose populations, fisheries, and tourism continued in 1988-89. The studies, some of which were conducted over several years, cost a total of $500,000 and were financed under the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement.

In Thunder Bay District, researchers examined the impact of the herbicide Glyphosate, used to control the plants and grasses that compete with tree seedlings. These plants also provide browse for moose, and habitat for small furbearing animals.

Other projects included a study of the effects of various timber cutting practices on aquatic feeding areas for moose, and a review of how modified harvest practices affect moose and fish habitat five years after harvest takes place. MNR staff are also completing an instructional video about integrated resource management in the Boreal forest.

Forest Management Agreements

Forest Management Agreements (FMAs) ensure that companies harvesting timber from Crown forests take responsibility for regenerating and tending the area after it has been harvested. These contractual agreements between the province and forest companies are for a period of 20 years, with a mandatory review every five years. The first FMAs were signed in 1980, and agreements now cover 178,000 square kilometres, nearly 70 per cent of Ontario's licensed forest.

Four FMAs were reviewed in 1988—three in the Timmins/Cochrane area with the Quebec and Ontario Paper Company and one at White River with Domtar Inc. The review showed that regeneration in these forests has more than doubled in the five years since the FMAs were signed and that the area receiving tending had tripled. During the same time, harvesting had increased by only 25 per cent.

The review showed that regeneration in these forests has more than doubled in the five years since the FMAs were signed and that the area receiving tending had tripled. During the same time, harvesting had increased by only 25 per cent.

Timber production policy

MNR is looking ahead to the needs of the next century by reviewing its forest planning and renewal practices.

Forestry staff are developing for public discussion a new timber production policy for Ontario, to ensure that the future supply of wood will be sufficient to meet demand. This review will be conducted in two phases. Phase one, to be completed in the summer of 1989, will provide a general overview of the province's future wood supply needs. The second phase will develop strategies to implement the new policy at the field level.

Ensuring the best use

To investigate whether harvested timber is put to the most efficient use, MNR asked consultant Arthur Herridge to head a six-member committee to study the issue and submit a report to the Minister.

The *Report of the Best End Use Committee* recommends ways to ensure appropriate distribution of timber to sawmills and to veneer, board and pulp mills. It also encourages pulp and paper mills to make better use of byproducts such as wood chips.

MNR staff are taking steps to incorporate the report's recommendations into timber management programs. The report's findings will also be considered during development of the new timber production policy.

Ontario's Forest Resources Inventory (FRI) keeps track of the province's forests by gathering information about forest stands according to age, species, height, site class and volume.

Technology for the field

MNR's fourth Technology Development Unit (TDU) was officially opened at Thunder Bay in May 1988. TDUs are also located at Brockville, Timmins and North Bay. They are responsible for adapting technology to meet the specific needs of field foresters in Ontario. TDU staff develop computerized databases about forests, hold technical workshops for foresters, and produce publications to keep foresters up to date on available technology and new developments in forest technology.

Research highlights

- White pine blister rust, a serious, often fatal disease of Ontario white pines, is itself under attack. Researchers at MNR's Ontario Forest Research Institute (formerly Ontario Tree Improvement and Forest Biomass Institute) in Maple are using new technologies such as enzyme analysis, spore harvesting, controlled inoculation, containerized seedling production and greenhouse culture to learn how the genes for resistance are inherited. Although more research and breeding are required, the future of white pine in Ontario is getting greener.
- Research continues on nursery stock and early plantation establishment, with emphasis on planting stock quality. OFRI researchers are developing overwinter storage techniques to extend the planting season into July, without entailing loss of vigor for the seedlings.
- The impact of the spruce budworm on spruce-fir stands is being reassessed and it may not be all bad. New research by OFRI scientists supports the co-evolution of the spruce budworm and the forest, and suggests that in a mixed stand, budworm may play an important role in maintaining spruce in the stand. This insight could have profound implications for the management of mixed spruce-fir stands and the ministry's aerial spraying decisions.

Taking stock

Ontario's Forest Resources Inventory (FRI) keeps track of the province's forests by gathering information about forest stands according to age, species, height, site class and volume. Over the past few years, FRI staff have put this information into a computerized form using a Geographic Information System (GIS). This system integrates FRI data with topographic information gathered by MNR surveys and mapping staff. The result is a more complete data resource produced in an accessible computerized format.

This GIS process, produced with $1-million in funding from the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement, reached fruition this year. The Iroquois Falls Forest near Cochrane became the first forest management unit to be completely produced in digital computer form using the new GIS. In 1989, mapping will continue in northern Ontario and then shift to the Algonquin area. About one-twentieth of the province, or 38,000 sq. kilometres, is mapped annually.

Forest pests

In 1988, areas in southern Ontario, east to Ottawa and as far north as Sault Ste. Marie, experienced a return of the forest tent caterpillar.

The cyclical infestation of these small, greyish-blue caterpillars, is expected to peak in 1989 and then go into decline. This phenomenon occurs every 10 to 12 years, and monitoring to date indicates that long-term damage to the forests by these caterpillars is minimal. Trees that are stripped bare of foliage in May and June will put out a new set of leaves by July. Other forest pests are not so harmless, and require direct action to reduce damage. In 1988, MNR conducted aerial spraying programs against spruce budworm, jack pine budworm and gypsy moth, using the biological insecticide Bacillus Thuringiensis (Bt). The budworm are concentrated in northwestern Ontario and about 18,000 hectares in Thunder

Bay District were sprayed for these pests. Aerial spraying of 13,784 hectares for gypsy moth in southern Ontario was conducted under an agreement with local counties.

Wider scope

A provincial workshop on forest health was held in Toronto in March 1989. As a result of that workshop, MNR broadened the mandate of the pest management section to include explicitly wider responsibilities for forest health. The section will now also address such issues as the effects of acid rain, drought and climate change on forests.

Private Land Forestry

MNR's private land forestry program is developing a strategy to encourage partnerships with forest owner groups and other interested parties. The strategy is being developed in consultation with the Ministry of Agriculture and Food to deliver an enhanced private land forestry program to landowners.

The private land forestry program provides advice, low-cost nursery stock, technical services and on-site management to rural landowners with non-forested lands woodlots. The well-managed woodlots and plantations which result under the program, provide many benefits such as rural economic stability, enhanced wildlife habitat, recreation, protection of natural values, higher wood quality and soil and water conservation.

Canadian Council of Forest Ministers

In September 1988, Ontario's then Natural Resources Minister Vincent G. Kerrio, was appointed to a one-year term as chairman of the Canadian Council of Forest Ministers. As chairman, Mr. Kerrio hosted a national forum in Toronto in March 1989, focusing on improving current and future investment opportunities in the Canadian forest sector. The forum involved senior representatives of the Canadian forest industry, investment communities and labor groups.

MNR Initiatives in Temagami

Rugged, with abundant forests and scenic waterways, Temagami is one of the province's most beautiful areas. Since 1988, MNR has increased its efforts to manage the land use issues of Temagami.

- New waterway parks were created, protecting more than 200 kilometres of canoe routes;
- the wilderness values of Lady Evelyn-Smoothwater park were given increased protection;
- model management for resource planning was introduced;
- opportunities for public involvement in resource decisions were increased;
- and studies into the nature of old growth forest were initiated.

To enhance the ministry's initiatives, and to increase public involvement, the Temagami Advisory Council was established in July 1988. The council advises the government concerning long-term resource management programs in the area.

Chaired by Laurentian University president Dr. John Daniel, the advisory council held five public meetings in 1988 to gather views on issues including the extension of the Red Squirrel and Goulard logging access roads, the future of the William Milne and Sons Ltd. lumber company, and other issues. The council presented its first annual report to the Minister in January 1989.

To enhance the ministry's initiatives, and to increase public involvement, the Temagami Advisory Council was established in July 1988. The council advises the government concerning long-term resource management programs in the area.

A

The A
at Sau
forest
opera
co-or
Ontar

AFMC

he Aviation and Fire Management Centre
Sault Ste. Marie co-ordinates provincial
orest fire management and aviation
perations in Ontario. The centre also
o-ordinates non-scheduled air transport for
ntario government personnel.

Fire suppression is supported by an aviation fleet consisting of nine CL-215 heavy water bombers, five Twin Otter water bombers, five helicopters and 13 Turbo Beavers.

Under control

The AFMC is the nerve centre for forest fire control in Ontario. It audits field operations, and tests and evaluates new equipment and products. It co-ordinates manpower, fire equipment and aircraft; provides fire weather information gathered from all regional fire centres; and acts as a central communications outlet. It produces and supervises training programs, and maintains co-operative relations with other provincial, national and international fire agencies

Hot season fuels fires

Ontario experienced one of its worst forest fire seasons on record in 1988. The aviation and fire staff began preparations early in the season, spurred on by two years of less than average winter snowfalls combined with early dry, warm springs. The first major fire of the season broke out on April 29 in the Kenora District. By the end of the season, Ontario had recorded 3,260 fires —the second highest number of fires on record, exceeded only by the 3,985 recorded in 1976. More than 2,000 of these fires were started by lightning, an unusually high number. Effective initial attack held the loss to 394,496 hectares, of which more than 300,000 burned in the more remote parts of northern Ontario.

Field organization

Responsibility for initial and sustained attack on fires rests with the five regional fire centres located at Huntsville, Sudbury, Timmins, Thunder Bay and Dryden. Regional fire control is further broken down to district fire operations headquarters and attack bases. Responsibility for fire prevention and control in the three southern regions rests with the respective regional directors. Hiring and training of the 207 three-person fire crews is done at the field level.

Fire suppression is supported by an aviation fleet consisting of nine CL-215 heavy water bombers, five Twin Otter water bombers, five helicopters and 13 Turbo Beavers. In addition, the fire organization obtains the services of light and medium helicopters on long-and short-term hire from the private sector.

Fire management research

Fire-suppressant foam injection kits were evaluated on two of the ministry's heavy water bombers to determine the best use and cost effectiveness of this fire fighting method. Ministry staff were encouraged with the results and are planning to install kits on all nine CL-215s.

AFMC also continued joint experiments with the Canadian Forestry Service to determine the fire behavior and impact of large-scale prescribed fires; conducted further weather impact studies; developed and assessed initial attack systems; and evaluated early fire detection programs.

Fire prevention

With about 60 per cent of forest fires caused in most years by human carelessness, teaching the public how to prevent forest fires by using fire wisely is vital to protecting the forest resource, private property and human life.

In 1988, Ontario won an international design competition established to select a symbol for use in North America to mark areas of high forest fire risk. The symbol depicts a black and white burned forest and the remains of a building inside a red circle with a diagonal slash through the center.

The provincial fire prevention committee, with representation from all regions, created a workbook and video which were distributed to more than 50,000 students across Ontario.

With about 60 per cent of forest fires caused in most years by human carelessness, teaching the public how to prevent forest fires by using fire wisely is vital to protecting the forest resource, private property and human life.

China Project

Since 1985, thirty-four Chinese fire management staff and technicians have received training in Canada and China, on forest fire suppression, theory, and equipment use and maintenance. The project, aimed at developing a model forest fire management system in the northeastern Chinese province of Heilonjiang, was sponsored by the Canadian International Development Agency, with Ontario playing the lead role. Instruction in both countries was provided by MNR, aided by staff from the Canadian and Alberta Forest Services.

Outdoor Recreation

Ontario's lakes, streams, parks and wilderness areas provide enjoyment for hundreds of thousands of people every year. Canoeing, camping, hunting, fishing, swimming and birdwatching are just a few of the activities that draw residents and tourists alike to Ontario's great outdoors. The Ministry of Natural Resources manages the resources that make these activities possible. MNR's Outdoor Recreation Group is responsible for fisheries, wildlife, parks and recreational areas, as well as regulation enforcement and recreational boating.

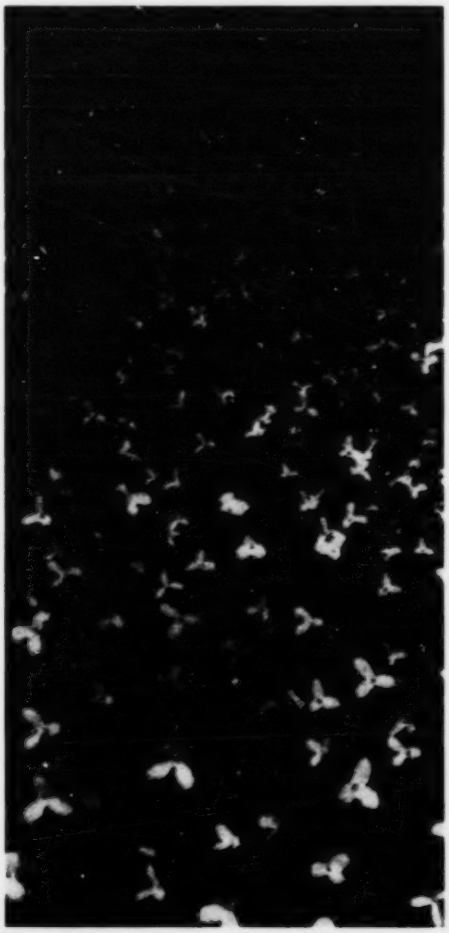

Fisheries

Under the resident sport fishing licence program, MNR is conducting projects to improve spawning areas, upgrade fish culture facilities and rehabilitate lakes, study fish habitat, produce education programs and create access points.

Fishing is one of the most popular recreational activities in Ontario today, and with more than 150 species found in the province's waterways it's easy to see why. MNR's Fisheries Branch protects and manages the fisheries resource to ensure sustained stocks of fish for Ontarians today and in the future. Management programs include assessment, research, stocking, education, rehabilitation of lakes and rivers and enforcement of fisheries regulations to ensure this rich resource is not overused.

Easier reading

The Ontario Fishery Regulations were rewritten to eliminate obsolete regulations and to make them easier to read. The revised regulations incorporate new laws governing fishing and consolidate all information about fishing seasons, size restrictions and catch limits into a single table for quick reference. The new format will make it easier for the public to determine the regulations governing a particular species in a certain area. The regulations also include changes to legislation affecting commercial fishing.

Fishing licence program

Under the resident sport fishing licence program, MNR is conducting projects to improve spawning areas, upgrade fish culture facilities and rehabilitate lakes, study fish habitat, produce education programs and create access points. Since the introduction of the licence in 1987, more than 1,000 projects have been funded.

Managing lake trout

About 40 MNR staff across the province are involved in a project to improve the management and protection of lake trout, one of Ontario's most sought-after sport fish. Staff are preparing reports on lake trout physiology and ecology, and the effects of pollution and overfishing on lake trout populations. The information will be used to develop better long-term management strategies, leading to an improved fisheries program for the perpetuation, protection and rehabilitation of the lake trout in Ontario.

Protecting spawning areas

Fish cannot reproduce if the lakes, streams and rivers they spawn in are polluted or filled with silt and debris from development. MNR hosted several regional workshops across the province in 1988 to teach the public how to protect and manage fisheries habitat. MNR also signed a statement of intent with the Ontario Ministry of the Environment, and the federal departments of Fisheries and Oceans, and Environment, to work together to protect fisheries habitat. The document is a promise by MNR and the other agencies to develop an agreement to co-operatively manage and improve fish habitat.

Taking care of habitat

MNR spent $900,000 in the 1988-89 fiscal year on 221 projects to rehabilitate fish habitat. The projects included:

- improving spawning beds for walleye, lake trout and rainbow trout;
- building fishways to improve access for rainbow trout to spawning and nursery areas;
- removing debris from rivers and streams;
- planting vegetation near streams to lower water temperatures;
- reducing sediment loading;
- converting dams to bottom draw-off.

About 36 per cent of this work was accomplished through the Community Fisheries Involvement Program.

Fish for stocking

MNR stocked nearly 12 million fish, of a dozen different species, in a total of 1,100 lakes in 1988. As well, MNR acquired 220,000 fish eggs for its program to re-establish the Atlantic salmon in Lake Ontario, and to introduce the Skamania strain of steelhead salmon into Lake Huron.

The Aquatic Productivity Incentive Program gave grants totalling about $100,000 over an 18-month period ending in March 1989, to fish farmers for projects such as constructing waste-reducing rearing units and installing re-circulating systems to increase production.

Cultured fish

The new Tarentorus hatchery near Sault Ste. Marie began production in the fall of 1988. This $7.4-million facility is capable of rearing about 1.6 million fish annually, most of which will be stocked in Lake Superior.

Construction of the Blue Jay Creek fish culture station on Manitoulin Island began in August 1988. This early-rearing facility will be capable of producing about 1.2 million fry each year.

Research highlights

- The Atlantic salmon, extinct in Ontario for more than 100 years, was re-introduced into two rivers flowing into Lake Ontario—the Credit River, and Wilmot Creek near Newcastle—as part of a 10-year project to re-establish the species. MNR is developing regulations to protect the salmon during the study period, and is asking anglers to release any Atlantic salmon they may catch in the next few years.
- More than 1,400 scientists and senior fisheries officials from around the world attended the four-day annual meeting of the American Fisheries Society hosted by MNR in Toronto in September 1988. The 300 technical reports and 23 symposiums presented addressed major issues including the effect of acid rain on fish, implementation of a North American waterfowl management plan, and how fish respond to pollution, climate changes and altered aquatic habitat.

Testing the theories

MNR launched a program in 1988 to test the effectiveness of its fisheries management activities. Twelve controlled experiments were initiated across the province to help monitor the impact of such MNR programs as stocking fish, protecting brood fish stocks and rehabilitating lakes and streams.

Fisheries in school

Youngsters will soon be able to learn about fisheries management through a new Youth Fisheries Education Program. Activities geared to students from kindergarten to Grade 12 are currently being developed for teachers for the 1990-91 school year. The program will help students learn about different fish species, habitat and fisheries management, with emphasis on integrated resource management.

Commercial fishing

Commercial fishermen landed their most valuable harvest ever in 1987 (1988 figures will be available in January 1990). About 61 million pounds of fish were caught, valued at $48.4-million before processing. Ongoing studies to monitor fish stocks and levels of incidental catch of sportfish in the Great Lakes resulted in some changes to the commercial fishery in 1988. At Long Point Bay on Lake Erie, commercial fishermen agreed to move their nets two kilometres further offshore to avoid incidental catch of smallmouth bass. MNR is continuing to monitor quota levels in the eastern end of Lake Erie, while fishermen in the western end are involved in a successful self-policing program.

MNR bought out the licences of 26 commercial operators on eastern Lake Ontario to prevent over-fishing. As well, severe restrictions were placed on catch levels of several fish species including yellow perch, sunfish and bullheads.

The Atlantic salmon, extinct in Ontario for more than 100 years, was re-introduced into two rivers flowing into Lake Ontario—the Credit River, and Wilmot Creek near Newcastle —as part of a 10-year project to re-establish the species.

Wildlife

MNR's wildlife programs include protecting endangered species, saving or restoring wildlife habitat, educating the public about wildlife, and providing hunting, trapping and wildlife viewing opportunities.

MNR's wildlife programs include protecting endangered species, saving or restoring wildlife habitat, educating the public about wildlife, and providing hunting, trapping and wildlife viewing opportunities. The Wildlife Branch also operates research programs in areas such as rabies control, and white tailed deer ecology, and encourages public participation in wildlife management through community involvement programs.

Wetlands planning policy

About 75 per cent of southern Ontario's wetlands have been lost as a result of drainage for agriculture or development, or have been destroyed by erosion since the turn of the century. These marshes, swamps and bogs are vital as wildlife habitat, and essential for flood and pollution control. In October 1988, a policy statement to protect provincially significant wetlands was approved for public consultation. The policy statement, part of the provincial Planning Act, is designed to help planning agencies such as towns and municipalities identify and protect important wetlands within their jurisdictions.

Waterfowl and wetlands

Despite severe drought on the Prairies and generally low numbers of waterfowl across the continent, Ontario's population of ducks and geese remained at high levels during 1988. In 1988, a second agreement signed with Ducks Unlimited Canada and MNR, will commit $19.3-million over five years to maintain, create and restore 10,000 hectares of waterfowl habitat.

Wetlands provide important breeding grounds and staging areas for waterfowl, and habitat for many other types of wildlife. The North American Waterfowl Management Plan is a continent-wide plan endorsed in 1986 by the Canadian and U.S. governments to preserve and rehabilitate wetlands. In 1988, Ontario began its first project under the plan—the preservation and rehabilitation of Matchedash Bay, at the southeastern tip of Georgian Bay. The project calls for the acquisition and rehabilitation of 2,157 hectares of wetlands over the next seven years, at a cost of more than $8-million.

Rabies research

Several successes in rabies research were achieved over the past year:

- A rabies gene preparation developed by researchers at the University of Toronto and McMaster University in Hamilton resulted in an oral vaccine which can successfully immunize skunks. In the past, skunks have resisted all attempts to vaccinate them with oral vaccines, but tests showed the new preparation produced high immunity levels.
- An experimental program by MNR researchers to live-trap skunks in Scarborough, vaccinate them by injection and release them, also had positive results. In the early summer of 1988, 60 per cent of the area's skunk population was treated, with the result that there was only one case of skunk rabies detected in the study area during 1988.
- MNR's rabies research unit has also been reviewing the results of the 1987 field trials which used a bait that can be mass produced to vaccinate wild foxes. They found that while the vaccine was able to withstand extreme heat without losing effectiveness, if foxes just nibbled the bait without puncturing the plastic pouch, the animals were not vaccinated. Animals that did contact the vaccine were found to be nearly 100 per cent protected against the disease.

Moose hunt review

Ontario's moose population continues to grow and is now estimated at more than 120,000. A review of the selective harvest program for moose was completed in 1989 and resulted in several changes to regulations governing moose hunting. MNR reintroduced party hunting for moose in the 1988 hunt, and a group application system is being considered. The

hunting season for moose was moved back one week to better protect adult moose during the mating season. MNR also developed and implemented guidelines to protect moose habitat in areas where timber operations are under way.

Support for deer program

A survey of deer hunters conducted last year showed that 74 per cent of hunters polled were either satisfied or very satisfied with the selective harvest program, while 18 per cent were to some extent dissatisfied. Ontario's deer population continues to increase and is estimated at more than a quarter of a million, more than double the 1980 population. MNR's selective harvest program is designed to keep deer densities at levels just below the carrying capacity of the range where the deer live. This helps ensure a healthy deer population and avoids the dramatic changes in deer numbers that result from over-population.

Black bear management

A new policy creating black bear management areas for tourist operators went into effect for the spring 1989 bear hunt. The policy will improve the management of Ontario's black bear population by reducing conflicts between operators, and establishing a system that will better manage bear harvests.

Bear facts

MNR wildlife researchers have been collating the results of field studies conducted over the past several years on black bears and polar bears. The studies suggest that the polar bears which winter on the Ontario coast of Hudson Bay are the most productive subspecies of polar bear in Canada. MNR researchers also discovered that Ontario's black bears reproduce very slowly. The average female does not have her first cub until her sixth summer and produces an average litter of 1.7 cubs every year after that until she dies of old age, usually at about 18 years. Researchers feel these low reproduction rates may be due to food shortages.

Wild turkeys

A program to reintroduce wild turkeys to Ontario began in 1984 through the co-operative efforts of MNR, the Ontario Federation of Anglers and Hunters, and other conservation groups. The birds have since rapidly multiplied and now number more than 6,000. A capture and release program was launched last year in several areas to hasten the repopulation of wild turkeys across southern Ontario.

The annual controlled hunt for wild turkeys was held in Napanee district in 1988. The 500 hunters involved had attended mandatory training sessions and were able to harvest 71 of the elusive birds.

Endangered species

For the past 13 years, MNR has been involved in a project to help re-establish peregrine falcons by breeding and releasing young falcons in the wild. In 1988, MNR staff happily confirmed that a pair of these falcons had nested in the wild and had fledged two offspring. As well, three female peregrines released in Ontario bred successfully in other parts of eastern North America and produced at least five young.

In 1988, 29 young peregrines were released in southern Ontario, bringing the total number released since the project began to 172 birds. MNR's efforts to bring back this spectacular raptor were assisted, as in each of the previous years, by the efforts of several dedicated volunteer groups and corporations.

MNR is also working to help other endangered or threatened species. The ministry joined the Canadian Piping Plover Recovery Team to develop management strategies to aid in the recovery of this endangered bird. As well, eight species or subspecies of snakes were protected under the Game and Fish Act.

Ontario's deer population continues to increase and is estimated at more than a quarter of a million, more than double the 1980 population.

In 1988, more than 3,000 teachers attended 130 workshops to learn techniques for instructing students about wildlife populations, habitat, use, management techniques and research programs.

Habitat research

A workshop sponsored by MNR and the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement in Thunder Bay in November 1988, brought together foresters, biologists, ecologists and representatives from the timber and tourist industries to study the ways timber management practices affect moose and fish, as well as tourism potential. Areas where more scientific research is needed were identified and specific areas of study were proposed. Participants prepared a conceptual model which will serve as a stepping-stone to develop interlocking research studies.

Get involved

More than 5,200 people devoted more than 50,000 hours of work to 166 projects under the Community Wildlife Involvement Program (CWIP) in 1988. Each year the network of CWIP volunteers tackling wildlife conservation projects gets bigger, with participants developing new and more enthusiastic projects to improve wildlife habitat, conduct research or increase wildlife populations. Recent projects include supporting the Ontario Rare Breeding Bird Program, creating hedgerows to provide habitat for birds and animals, managing beaver ponds, seeding clover fields and improving deer habitat.

Wild About WILD

Project WILD is one of the most popular public education programs sponsored by MNR. In 1988, more than 3,000 teachers attended 130 workshops to learn techniques for instructing students about wildlife populations, habitat, use, management techniques and research programs.

The fur book

A definitive textbook about wild furbearing animals and the fur trade in North America was published by MNR and the Ontario Trappers Association. The 1,168-page encyclopedia, *Wild Furbearer Management and Conservation in North America*, was written by 104 experts and took more than four years to produce. It focuses on the biology and habitat requirements of all North American furbearing animals, and also covers topics ranging from the history of the fur trade to fur management techniques and principles.

The book's editors received the prestigious Wildlife Society annual award for the best-edited wildlife publication in North America.

Bowhunting program

A voluntary education program for bowhunters was launched in the fall of 1988 by MNR, in conjunction with bowhunter and sportsmen's associations. Two training sessions for instructors have been completed and about 90 new teachers were certified.

Conservation Officers

MNR's 240 conservation officers enforce federal and provincial laws relating to fish, wildlife and protected plant species, as well as the statutes governing provincial parks and public lands. They also inform the public about natural resource management by speaking to community groups, schools, clubs and public meetings.

In 1988, conservation officers and 395 deputies had contact with more than 453,929 resource users. They issued 15,299 warnings and laid 7,588 charges relating to fishing and hunting under the Game and Fish Act (Ontario), the Migratory Birds Convention Act (Canada), the Fisheries Act (Canada) and other Acts and regulations. Fines totalling $704,500 were collected from people convicted of violating these laws.

Recreational Boating

The Office of Recreational Boating promotes safe boating in conjunction with other resource uses. It operates an ongoing boating safety awareness campaign through MAST—the Marine Agency Safety Team. In 1988-89 the office also produced a new publication called Boating Regulations and Information which clarifies and consolidates information for boaters from various government agencies. The office co-ordinated a provincial review of 12 federal harbor development projects and is continuing its study of recreational boating fatalities in Ontario.

Parks and Recreational Areas

Ontario's provincial parks system provided recreational and educational enjoyment for 7.8 million residents and tourists in 1988. A new parks policy emphasizing resource protection was announced in May 1988. The policy called for the addition of new parks to the existing system which brings the total up to 261. It also allows for greater protection for areas of cultural and natural significance.

Better parks protection

There are six classes within Ontario's provincial parks system: wilderness, nature reserve, historical, natural environment, waterway and recreation.

Under the new policy, hunting is prohibited in wilderness and nature reserve parks. Mining, commercial hydroelectric development and logging are prohibited in all parks (except Algonquin and Lake Superior parks where logging is permitted to continue). Commercial fishing, trapping, wild rice harvesting and bait fishing will be phased out over a 21-year period which began January 1, 1989.

The policy also emphasizes the opportunities for public involvement in managing parks. The public is invited to assist in developing management plans that will determine the kind of uses, facilities and services that parks offer.

Revitalizing parks

MNR is gearing up for the 100th anniversary of the provincial parks system in 1993 with a five-year parks revitalization plan. About $5.4-million was spent on upgrading in 1988-89, the second year of the program. Projects included building comfort stations with showers in 10 provincial parks, renovating existing facilities, upgrading water and sewage systems and improving parking lots and roadways.

Untaxing nature

An important step toward protecting Ontario's natural heritage on privately owned land was taken in 1988 with the implementation of the Conservation Land Tax Reduction Program. Under the program, property tax rebates of up to 100 per cent are available to owners of land that has been identified as conservation land. Eligible lands include class 1, 2, or 3 wetlands, provincially significant Areas of Natural or Scientific Interest (ANSI), natural areas within the Niagara Escarpment Protection Area, non-revenue producing conservation authority lands, and other conservation lands owned by non-profit organizations.

The purpose of the program is to recognize, encourage, and support the long term stewardship of specific classes of conservation land that contribute to the achievement of provincial conservation and natural heritage objectives. About 372,000 hectares of land, mostly in southern Ontario, have been identified as conservation land. Eligible landowners have until December 31, 1990 to apply for tax rebates for 1987 and 1988.

MNR is gearing up for the 100th anniversary of the provincial parks system in 1993 with a five-year parks revitalization plan. About $5.4-million was spent on upgrading in 1988-89, the second year of the program.

Lands and Waters

About 87 per cent of all land in Ontario belongs to the Crown and approximately one-fifth of the province's surface area is covered by water. MNR's Lands and Waters Group manages these publicly owned lands and waters. Programs include shoreline management and flood forecasting; mapping, surveying and remote sensing; provision of financial and technical support to conservation authorities; and the management of Ontario's petroleum, aggregate, peat and waterpower resources.

MNR is developing a Water Conservation Strategy to encourage more efficient and sustainable use of Ontario's water resources. The strategy addresses growing concerns over reduced water supplies in the future resulting from increased consumptive uses and global climate warming.

Water Transfer Control Act

Ontario took steps in 1988 to assert its authority to control and manage the long-term security of provincial water resources. The Water Transfer Control Act prohibits the transfer of water out of any of the four provincial drainage basins without the approval of the Minister of Natural Resources. Included are transfers from one provincial drainage basin to another within Ontario or to a provincial drainage basin in another province. In addition, transfers of water to another country are prohibited. The legislation applies to any and all proposed water transfers including, but not limited to, those by diversion, rail, pipeline, truck or ship.

Conserving water

The long, hot summer of 1988, one of the driest in recent years, underscored the need to ensure the continued protection and conservation of clean, fresh water in Ontario. MNR is developing a Water Conservation Strategy to encourage more efficient and sustainable use of Ontario's water resources. The strategy, together with other provincial initiatives, addresses growing concerns over reduced water supplies in the future resulting from increased consumptive uses and global climate warming. The conservation strategy has four thrusts:

- to promote public awareness of water issues and the need for conservation;
- to promote research and use of water conservation technologies and techniques;
- to investigate ways to encourage water conservation;
- to encourage better communication and co-operation between agencies regarding water management issues.

Shoreline management

MNR's shoreline management program is designed to prevent loss of life and to minimize property damage associated with flooding and erosion. Ministry staff, in conjunction with the Ministry of Municipal Affairs, have been working on a policy statement which will outline Ontario's position on flood and erosion hazards within the shoreline areas of the Great Lakes-St. Lawrence River system. The policy will provide direction to municipalities and other land use planning agencies in addressing shoreline hazards in municipal planning documents.

As well, three technical databases of information for shoreline management are complete and a fourth is under way. One database provides information on wave characteristics along the Great Lakes shorelines; a second details where and how much sediment moves along Ontario's Great Lakes shorelines; and the third re-defines the 100-year flood levels for the Great Lakes taking into account the high water levels of the mid-1980s. A fourth database involves the ongoing monitoring of erosion recession rates at various representative sites throughout the Great Lakes. In addition, MNR staff have provided input and assistance to International Joint Commission studies on fluctuating water levels in the Great Lakes system.

Canada-Ontario Flood Damage Reduction Program

This joint federal/provincial program develops flood risk maps which are used to discourage development in flood-prone areas. Sixty-six projects were undertaken through this program in 1988, along with a number of other technical studies.

A multi-year aerial photography and mapping program for the entire Great Lakes-St. Lawrence River system was begun in 1988. As well, ground controls, aerial photography and a mapping database were completed for the shoreline extending from lower Lake Huron, through lakes St. Clair and Erie and to nearby Grimsby on the Lake Ontario shoreline.

Flood plain planning

A new policy statement on flood plain planning was approved by the provincial government in August 1988. The statement, issued jointly by MNR and the Ministry of Municipal Affairs, gives municipalities more flexibility, increases opportunities for public involvement in the

local decision-making process and offers increased recognition of local conditions. However, the basic concept of flood plain management remains the same—new development should not be permitted in areas that are susceptible to flooding, or where it would aggravate flooding of existing development.

Improved flood forecasting

A revamped Streamflow Liaison Committee was formed to provide advice on policies and programs for flood forecasting and emergencies in Ontario. MNR is also preparing standards for flood forecasting; developing and implementing a plan for a provincial water gauging network; and reviewing alternatives for delivering weather forecasts to client groups.

In 1988, the Streamflow Forecast Centre issued 50 flood alerts and 230 weather bulletins.

Conservation Authorities Review

Ontario's 38 conservation authorities were established largely in response to local water management and flood control needs. Today, after more than 40 years of operation, the authorities have expanded their programs to include recreation, forest and wildlife habitat management, conservation education, wetlands protection, and heritage preservation. A review of the responsibilities, structure, membership and funding of conservation authorities was conducted by an inter-ministerial committee representing the ministries of Natural Resources, Environment, Agriculture and Food, Tourism and Recreation, Municipal Affairs and Treasury and Economics. The committee's report was released for public review and comment in June 1988.

The recommendations include amalgamating smaller conservation authorities in southern Ontario to make better use of funds and provide more consistent services across the province. The committee also suggested reducing the number of members on conservation authority boards of directors, and replacing the current methods of financing CAs with a system of standardized grant rates based on assessment and population levels, which would also benefit smaller authorities.

Although responses to the inter-ministerial committee report agreed on the need for change, consensus was not reached on all issues. The Parliamentary Assistant to the Minister of Natural Resources was appointed to head a committee to resolve outstanding issues. The committee comprises a representative of MNR, the Association of Conservation Authorities of Ontario and the Association of Municipalities of Ontario.

Local CA projects

MNR provided $42.9-million in grants to conservation authorities in 1988, including grants to capital projects of about $22.5-million. Flood control capital grants totalled $8.9-million and erosion control projects received $3.5-million. An additional $2-million was allocated to administration, and water and land management program operations.

Among the key projects launched in 1988 was a $12-million, five-year flood control program undertaken by the Lower Thames Valley Conservation Authority to provide flood protection to 719 homes near Indian and McGregor creeks in Chatham.

The second phase of the $7.5-million Belleville Ice Management Project is completed. This project involved building the Arthur Holgate Dam on the Moira River, upstream from Belleville, to prevent chronic ice jamming and related flood problems.

Protecting public land

Changes to the Public Lands Act were approved by the government in the spring of 1988, allowing MNR to better protect and manage publicly owned land in Ontario. People who illegally dump or build on Crown land are now liable for the cost of cleaning up or rehabilitating that land. Fines for violating the Act have also been increased. Administrative changes to the Act will make things easier for people who work or build on Crown land. A single multi-purpose work permit has replaced the variety of approvals that had been required

A new policy statement on flood plain planning was approved by the provincial government in August 1988. The statement gives municipalities more flexibility, increases opportunities for public involvement in the local decision-making process and offers increased recognition of local conditions.

To provide better management of aggregate resources, MNR introduced the Aggregates Resources Act. The new Act promotes rehabilitation of pits and quarries and puts greater emphasis on environmental impacts.

in the past, streamlining the process for people who are working or building on Crown land.

The Public Lands Act amendments also make provision for depatenting acquired lands. This process will allow more Crown lands to be made available for mineral exploration.

Accent on aggregates

Ontario produced 185 million tonnes of sand, gravel and stone in 1988, combined with related aggregate products such as cement, lime and brick to contribute a direct value of more than $1.5-billion to the provincial economy. To provide better management of these aggregate resources, MNR introduced the Aggregates Resources Act, which will consolidate and improve all existing laws dealing with aggregate extraction including the Pits and Quarries Control Act, the Beach Protection Act and parts of the Mining Act.

The new Act promotes rehabilitation of pits and quarries and puts greater emphasis on environmental impacts. It also provides financial remuneration to municipalities and gives them a greater voice in the licensing and review of aggregate operations.

New publications are being prepared to help explain the Act to industry and the public. MNR has also released a report describing how to rehabilitate pits and quarries for forest production, as well as a three-volume report about the limestone industries in Ontario.

Access road guidelines

With more than 35,000 kilometres of access roads on Crown land, and many more new roads and water crossings needed each year, MNR is responsible for the largest road network in Ontario.

To ensure these roads are constructed in ways that protect our natural environment, the ministry has published a manual entitled *Environmental Guidelines for Access Roads and Water Crossings*.

The ministry also developed a policy which requires that all new bridges constructed on Crown land be designed to safely support the loads applied to them. All new bridges on Crown land must be inspected and signs posted to inform users of the maximum load capacities.

Fuel minerals

Oil production in Ontario increased by 35 per cent last year, with total production adding about $85-million to the provincial economy. In southwestern Ontario there was a 98-per-cent increase in the number of permits issued to drill wells, resulting in 30 new oil and gas pools being discovered.

MNR's fuel minerals program embarked on a new initiative to expedite the processing of applications for spacing regulations that control oil and gas well locations. Eighteen new regulations were announced that ensure orderly development and conservation of gas and oil pools is maintained.

Native lands

MNR established a Native Lands Section in January 1989 to deal with policies and programs involving Crown land and native people. The section provides expertise on land and resource issues associated with Indian land claims, and handles negotiations involving the provision of Crown land for new Indian reserves and additions to existing reserves. The section also administers programs designed to use natural resources for the economic benefit of native people, and works with the Ontario Native Affairs Directorate to resolve a variety of resource issues.

Crown Land as a Development Tool

More than 400 cottage lots on Crown land have been sold or leased across northern Ontario since 1987, under the provincial initiative to use Crown land to facilitate economic development. Other projects under the program include development of a peat extraction

facility northeast of Cochrane and a 50-acre blueberry farm and a cage aquaculture project, both near Atikokan.

A review aimed at improving the ministry's land disposition policies continued during 1988, focusing on non-resource industrial uses, commercial tourism, waterpower, peat and aquaculture. Consultations were held with representatives of more than 30 public interest groups and federal and provincial government agencies.

As well, a study has been undertaken of the demand for and economic impact of developing Crown land for cottaging. The study will be used as a basis for determining long-term direction for the program.

Water power

In 1988/1989, MNR approved 14 waterpower sites, involving private sector expenditures of about $100-million. As well, the Minister approved a new policy and procedures for the release and development of sites. The policy will help ensure that development occurs in an orderly, environmentally sensitive manner.

Three sites were released through a competitive bidding process, including a $20-million waterpower development on the Black River near Terrace Bay. The Black River development was awarded to a partnership which includes the Pic Heron Bay Indian Band. It is anticipated that the development will create permanent jobs for band members.

Geographic information

Public demand for information using MNR's Geographic Information Systems technology is growing, and in 1988 MNR filled more than 900 requests from foresters, geographers and others for digital topographic data. GIS is a system which consolidates information about land and its natural and man-made features into an easy-to-use computerized form. The system stores, correlates and analyses information about everything from geographical features and soil conditions to storm sewers and hydro lines. In 1989, about 750 digital topographical maps were produced under contracts with the Ontario mapping industry. The technology is also proving to be a useful tool in traditional areas such as cartography.

A pilot project to test the use of GIS technology in MNR district offices was begun in Cambridge and Timmins.

Geographic names

When the French Language Services Act takes effect in November 1989, all MNR publications intended for province-wide public distribution, including maps and gazeteers, will be produced in a bilingual format. MNR's Geographic Names Section was involved in providing support committees to help the branch meet its commitment in implementing the new legislation.

This included translating place names into French and developing a bilingual mapping policy. Since 1988, a survey team has been visiting Ontario's francophone areas to gather information about contemporary Franco-Ontarian geographical name usage.

Sensing forest fires

A project to predict the spread of forest fires in North Central Region proved its worth in 1988, the second-worst fire season on record. The Ontario Centre for Remote Sensing (OCRS) also supplied digital map information on forest types, gathered from computer analysis of satellite data, to fire personnel for use in a computer program to predict the spread of forest fires. The project's success indicates that the method may have potential for use across the province.

MNR is also working with the Ontario Geological Survey to develop methods for integrating geological data with radar images so that a wide range of enhancements, comparisons and displays can be analysed. In conjunction with private industry, MNR offered training sessions to scientists from Thailand and Malaysia, on analysing computer data gathered using remote sensing technology.

Public demand for information using MNR's Geographic Information Systems technology is growing, and in 1988 MNR filled more than 900 requests from foresters, geographers and others for digital topographic data.

Administration

The Administration Division supports, facilitates and evaluates the multitude of programs and resource management activities carried out by MNR's 3,700 permanent, and up to 10,000 contract and casual employees. Branches within the division are communications services, human resources, and legal services. Also within the division is the Finance and Administration Group which includes administrative management branch, financial resources branch, the internal audit services branch and systems services branch.

More than 45,000 teenagers have planted seedlings, cleaned up parks, conducted wildlife surveys and stocked fish over the course of the 45 summers the Junior Ranger program has been in operation.

French Language Services

MNR's implementation plan for the French Language Services Act was approved in February 1989 by the Ontario French Language Services Commission. The plan involved more than two years of preparation by staff at main office, and within the 35 designated field offices and 12 agencies in MNR that are affected by the Act. Communication programs and fact sheets were also developed to inform employees and clients about the Act and about procedures for delivering French language services to the public.

Equity for all

Promoting employment equity for natives, people with disabilities, visible minorities and francophones, as well as ensuring equal opportunities for women, is the focus of the Employment Equity Program. During the 1988-89 fiscal year, a strategy to help native people achieve better representation within MNR was developed and several new initiatives were implemented. As well, a pilot project was launched to assess the physical demands employees face in a number of representative jobs. The information will help prepare for the recruitment of people who are physically disabled.

Seminars about changes in the Human Rights Code requirements for hiring people with disabilities were held for personnel specialists across Ontario. Two operational audits of regional employment equity programs were conducted.

Junior Rangers

More than 45,000 teenagers have planted seedlings, cleaned up parks, conducted wildlife surveys and stocked fish over the course of the 45 summers the Junior Ranger program has been in operation. In 1988, 1,400 Junior Rangers took part in the eight-week experience at one of the 50 camps operated across Ontario. A bilingual camp was established in 1988. Junior Rangers who do well in their final assessments, and who want to specialize in a particular area of interest, are eligible to take part in a second-year advanced program called Ranger Level II. About 300 Ranger IIs were involved in the program in 1988.

Youth programs

In addition to the Junior Ranger program, MNR administers several other resource-oriented programs for young people. The Environmental Youth Corps program was established by the government in 1988 to provide job opportunities for people between 15 and 24, in the fields of conservation and environmental protection. MNR was responsible for 74 projects under this program and provided 423 jobs, lasting from two to 12 months.

A summer experience program provided 1,641 students with summer jobs in 1988 in the fields of conservation, resources and administrative management.

Knowing the hazards

The Occupational Health and Safety Section has been gearing up to implement the new federal and provincial right-to-know laws, which require employers to inform staff about hazardous or toxic materials in the workplace.

Ontario's new Workplace Hazardous Materials Information System will be integrated into all of the ministry's general operating procedures during 1989.

Staff development

Appropriate training and skills development for ministry managers is vital for MNR to fulfill its changing role in resource management. The ministry's staff development section provides assistance to managers for staff training, and for developing training procedures and material. In 1988, a management training plan was developed and implemented which includes orientation and self-assessment programs for managers. Training in management skills is also available to ministry staff.

MNR Week moves north

MNR's popular week of staff development activities had a northern flavor this year. After two years at Sir Sandford Fleming College in Peterborough, MNR Week moved to Sault College in Sault Ste. Marie. About 1,460 people participated in various events over the

course of the four-day program, which included courses on everything from writing effective resumes, to time management programs, to native awareness sessions. A highlight of the week was a panel discussion by senior ministry staff on the major issues facing MNR.

Financial services

The Financial Resources Branch is MNR's financial steward. It also provides financial training for ministry staff, performs necessary accounting procedures and works with external groups and agencies.

Systems strategy

A computer network linking every MNR executive office across Ontario, allowing letters, memos and messages to be sent electronically between offices and read on local computer screens, was launched as a pilot project in the spring of 1989.

As well, a study to develop a cohesive, internal information system for the ministry is expected to be completed during 1989. The three-phase study has identified the data and computer needs of the various program and management groups within MNR and will consolidate those requirements.

Keeping people informed

The Communications Services Branch keeps both the public and MNR staff informed about ministry activities. The branch handles media relations and public inquiries, co-ordinates public education programs, and provides communications support to program staff throughout the Ministry.

Communications staff produce and distribute news releases, publications, films, videos, exhibits, and the Annual Report to explain MNR programs, issues and initiatives.

Public education

A new education policy has enabled the ministry to develop a province-wide program to teach schoolchildren about resources and resource management in Ontario. Support material is provided for four teaching programs developed by program staff:

- The Resource Kit for elementary school teachers uses lessons, activities and artifacts such as posters, antlers, deer jaws and beaver teeth to teach youngsters about the conservation of fish, forests, and wildlife;
- Project WILD is an inter-disciplinary supplementary education program emphasizing wildlife conservation and consisting of a 252-page activity guide for elementary teachers;
- Focus on Forests, available for the 1989/90 school year, informs students from kindergarten to high school about forests and forest management in Ontario;
- The Youth Fisheries Education Program, which will be available for primary and secondary teachers in 1990, focuses on fish and fisheries resource management.

As part of its increased emphasis on public education, MNR participated in two Children's Environmental festivals held in Hamilton and Toronto in 1988. The ministry displayed an exhibit showing how natural resources and the environment are integrated.

Leslie M. Frost Natural Resources Centre

More people discover the Frost Centre, near Dorset in the Muskoka area, every year—and for good reason. The centre showcases MNR's work in resource management across the province.

In 1988, 12,200 students and adults participated in the centre's interpretive education programs, and nearly 2,000 MNR staff made use of the centre's conference and training facilities.

Several special interest groups, including the Field Botanists of Ontario, the Bruce Trail Association and the Wilderness Canoe Association, accepted invitations to visit the centre and share their opinions and concerns with MNR staff. Special workshops also attracted more than 2,000 teachers to the centre over the year.

During 1988 a management agreement was established with the University of Toronto, allowing the centre to use two lots of university land to demonstrate integrated timber and wildlife management techniques.

A computer network linking every MNR executive office across Ontario, allowing letters, memos and messages to be sent electronically was launched as a pilot project in the spring of 1989.

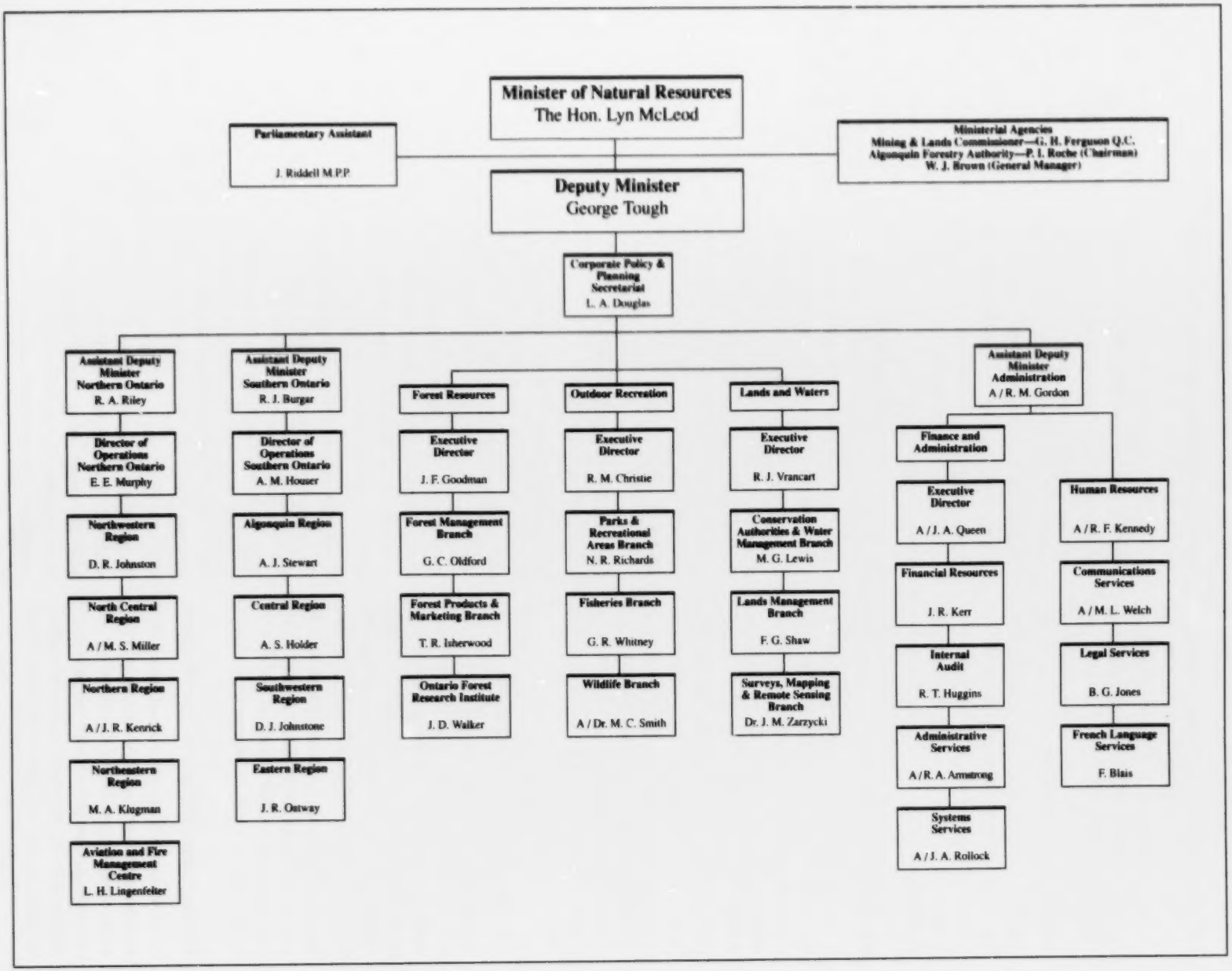
Minister of Natural Resources
The Hon. Lyn McLeod
Parliamentary Assistant
J. Riddell M.P.P.
Ministerial Agencies
Mining & Lands Commissioner—G. H. Ferguson Q.C.
Algonquin Forestry Authority—P. I. Roche (Chairman)
W. J. Brown (General Manager)
Deputy Minister
George Tough
Corporate Policy & Planning Secretariat
L. A. Douglas
Assistant Deputy Minister Northern Ontario
R. A. Riley
Director of Operations Northern Ontario
E. E. Murphy
Northwestern Region
D. R. Johnston
North Central Region
A / M. S. Miller
Northern Region
A / J. R. Kenrick
Northeastern Region
M. A. Klugman
Aviation and Fire Management Centre
L. H. Lingenfelter
Assistant Deputy Minister Southern Ontario
R. J. Burgar
Director of Operations Southern Ontario
A. M. Houser
Algonquin Region
A. J. Stewart
Central Region
A. S. Holder
Southwestern Region
D. J. Johnstone
Eastern Region
J. R. Ontway
Forest Resources
Executive Director
J. F. Goodman
Forest Management Branch
G. C. Oldford
Forest Products & Marketing Branch
T. R. Isherwood
Ontario Forest Research Institute
J. D. Walker
Outdoor Recreation
Executive Director
R. M. Christie
Parks & Recreational Areas Branch
N. R. Richards
Fisheries Branch
G. R. Whitney
Wildlife Branch
A / Dr. M. C. Smith
Lands and Waters
Executive Director
R. J. Vrancart
Conservation Authorities & Water Management Branch
M. G. Lewis
Lands Management Branch
F. G. Shaw
Surveys, Mapping & Remote Sensing Branch
Dr. J. M. Zarzycki
Assistant Deputy Minister Administration
A / R. M. Gordon
Finance and Administration
Executive Director
A / J. A. Queen
Financial Resources
J. R. Kerr
Internal Audit
R. T. Huggins
Administrative Services
A / R. A. Armstrong
Systems Services
A / J. A. Rollock
Human Resources
A / R. F. Kennedy
Communications Services
A / M. L. Welch
Legal Services
B. G. Jones
French Language Services
F. Blais

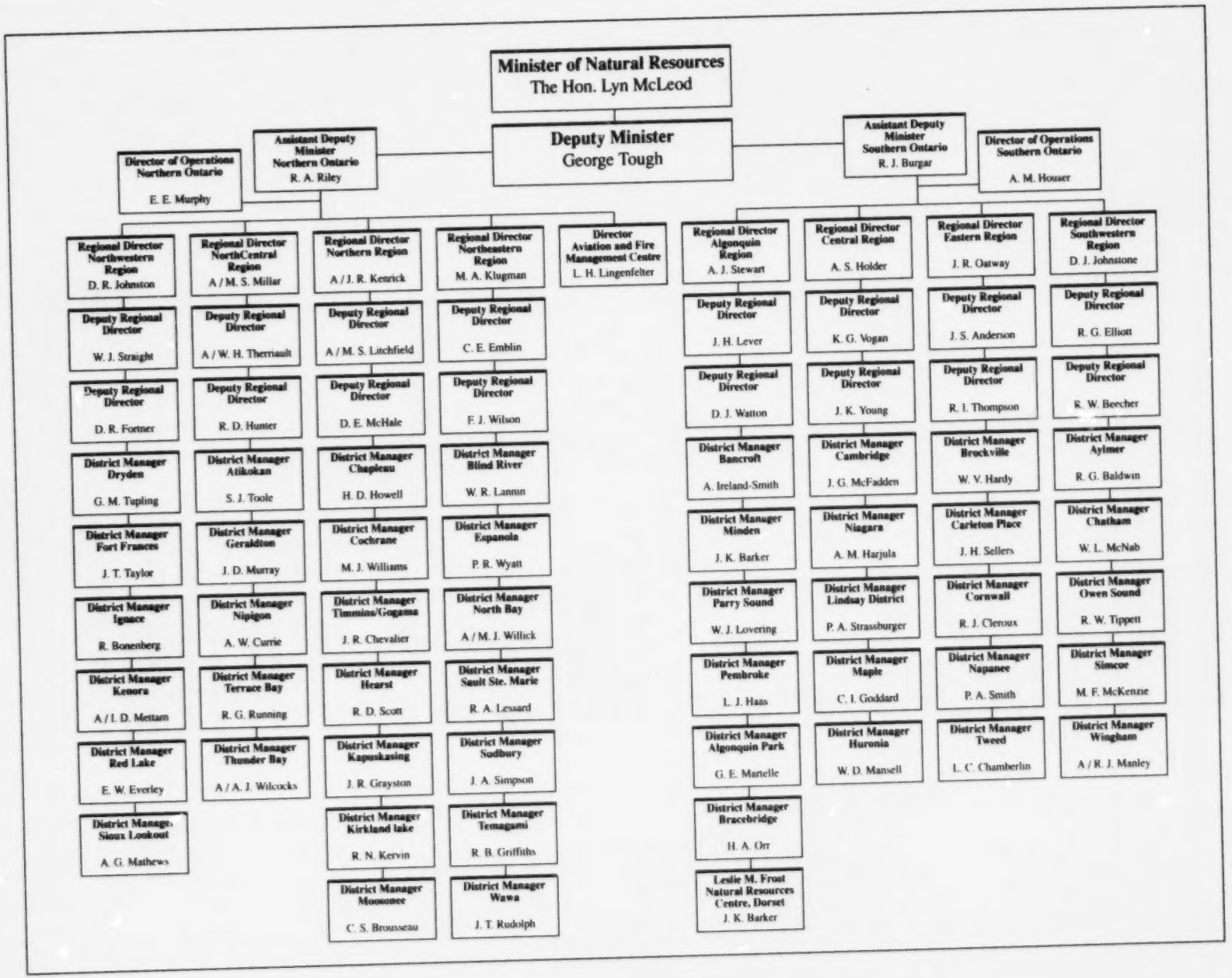
Minister of Natural Resources
The Hon. Lyn McLeod
Deputy Minister
George Tough
Director of Operations Northern Ontario
E. E. Murphy
Assistant Deputy Minister Northern Ontario
R. A. Riley
Assistant Deputy Minister Southern Ontario
R. J. Burgar
Director of Operations Southern Ontario
A. M. Houser
Regional Director Northwestern Region
D. R. Johnston
Deputy Regional Director
W. J. Straight
Deputy Regional Director
D. R. Fortner
District Manager Dryden
G. M. Tupling
District Manager Fort Frances
J. T. Taylor
District Manager Ignace
R. Bonenberg
District Manager Kenora
A / I. D. Mettam
District Manager Red Lake
E. W. Everley
District Manager Sioux Lookout
A. G. Mathews
Regional Director NorthCentral Region
A / M. S. Millar
Deputy Regional Director
A / W. H. Therriault
Deputy Regional Director
R. D. Hunter
District Manager Atikokan
S. J. Toole
District Manager Geraldton
J. D. Murray
District Manager Nipigon
A. W. Currie
District Manager Terrace Bay
R. G. Running
District Manager Thunder Bay
A / A. J. Wilcocks
Regional Director Northern Region
A / J. R. Kenrick
Deputy Regional Director
A / M. S. Litchfield
Deputy Regional Director
D. E. McHale
District Manager Chapleau
H. D. Howell
District Manager Cochrane
M. J. Williams
District Manager Timmins/Gogama
J. R. Chevalier
District Manager Hearst
R. D. Scott
District Manager Kapuskasing
J. R. Grayston
District Manager Kirkland lake
R. N. Kervin
District Manager Moosonee
C. S. Brousseau
Regional Director Northeastern Region
M. A. Klugman
Deputy Regional Director
C. E. Emblin
Deputy Regional Director
F. J. Wilson
District Manager Blind River
W. R. Lannin
District Manager Espanola
P. R. Wyatt
District Manager North Bay
A / M. J. Willick
District Manager Sault Ste. Marie
R. A. Lessard
District Manager Sudbury
J. A. Simpson
District Manager Temagami
R. B. Griffiths
District Manager Wawa
J. T. Rudolph
Director Aviation and Fire Management Centre
L. H. Lingenfelter
Regional Director Algonquin Region
A. J. Stewart
Deputy Regional Director
J. H. Lever
Deputy Regional Director
D. J. Watton
District Manager Bancroft
A. Ireland-Smith
District Manager Minden
J. K. Barker
District Manager Parry Sound
W. J. Lovering
District Manager Pembroke
L. J. Haas
District Manager Algonquin Park
G. E. Martelle
District Manager Bracebridge
H. A. Orr
Leslie M. Frost Natural Resources Centre, Dorset
J. K. Barker
Regional Director Central Region
A. S. Holder
Deputy Regional Director
K. G. Vogan
Deputy Regional Director
J. K. Young
District Manager Cambridge
J. G. McFadden
District Manager Niagara
A. M. Harjula
District Manager Lindsay District
P. A. Strassburger
District Manager Maple
C. I. Goddard
District Manager Huronia
W. D. Mansell
Regional Director Eastern Region
J. R. Oatway
Deputy Regional Director
J. S. Anderson
Deputy Regional Director
R. I. Thompson
District Manager Brockville
W. V. Hardy
District Manager Carleton Place
J. H. Sellers
District Manager Cornwall
R. J. Cleroux
District Manager Napanee
P. A. Smith
District Manager Tweed
L. C. Chamberlin
Regional Director Southwestern Region
D. J. Johnstone
Deputy Regional Director
R. G. Elliott
Deputy Regional Director
R. W. Beecher
District Manager Aylmer
R. G. Baldwin
District Manager Chatham
W. L. McNab
District Manager Owen Sound
R. W. Tippett
District Manager Simcoe
M. F. McKenzie
District Manager Wingham
A / R. J. Manley

Statement of Revenue

for the year ended March 31, 1989 ($ thousands)

Ministry Administration Program	
Reimbursement of Expenditure	
Other	222
Sales and Rentals	1,325
Fines and Penalties	252
Recovery of Prior Year's Expenditure	247
Other	35
Total for Ministry Administration	**2,081**
Lands and Waters Program	
Royalties	
Water Power	94,374
Sand, Gravel and Salt	1,182
Petroleum	3,240
Fees, Licences and Permits	221
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	1,247
Other	674
Sales and Rentals	3,464
Sale of Crown Land	2,267
Recovery of Prior Year's Expenditure	266
Other	479
Total for Lands and Waters	**107,414**
Outdoor Recreation Program	
Royalties	675
Fees, Licences and Permits	
Recreational Areas	11,088
Fisheries	22,151
Wildlife	9,565
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	143
Sales and Rentals	660
Total for Outdoor Recreation	**44,282**
Resource Products Program	
Royalties	
Stumpage	78,306
Timber Area Charges	9,484
Forest Products	143
Fees, Licences and Permits	45
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	35,474
Other	38
Sales and Rentals	2,154
Total for Resource Products	**125,644**
Resource Experience Program	
Frost Centre Facilities	500
Total for Resource Experience	**500**
Total Revenue	**279,921**

Statement of Expenditure by Program and Activity

for the year ended March 31, 1989 ($ thousands)

Ministry Administration Program	
Main Office	5,164
Financial Services	6,335
Supply and Office Services	4,441
Personnel Services	5,327
Information Services	4,180
Systems Development Services	5,364
Legal Services	1,507
Audit Services	1,086
Field Administration	43,976
Total for Ministry Administration	**77,380**
Lands and Waters Program	
Conservation Authorities and Water Management	50,871
Aviation and Fire Management	45,492
Extra Fire Fighting	57,061
Land Management	22,989
Resource Access	4,027
Surveys and Mapping	13,701
Total for Lands and Waters	**194,141**
Outdoor Recreation Program	
Recreational Areas	42,359
Fisheries Management	49,852
Wildlife Management	18,644
Total for Outdoor Recreation	**110,855**
Resource Products Program	
Forest Management	107,642
Forest Management Agreements	79,141
Total for Resource Products	**186,783**
Resource Experience Program	
Junior Rangers	6,519
Leslie M. Frost Resource Centre	1,666
Total for Resource Experience	**8,185**
Total Expenditure	**577,344**

Agencies, Boards and Commissions

A number of agencies, boards and commissions are associated with the Ministry of Natural Resources, all of them concerned in some way with the management of natural resources in Ontario. The groups listed here are those which are linked administratively or financially to MNR, and which do not produce their own annual reports. The list does not include those groups officially linked to MNR which produce their own annual reports: Ontario's 38 Conservation Authorities, the Algonquin Forestry Authority, the Temagami Advisory Council, Ontario Fisheries Advisory Council and the Provincial Parks Council.

Board of Examiners of the Association of Ontario Land Surveyors

This eight-member board oversees the training and exams that lead to membership in the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). The board approves the course content of the survey science course at the University of Toronto's Erindale College, as well as the two-year apprenticeship program. The board also sets the professional examinations required at the end of this training, comprising an oral exam as well as a written statutes exam. Two of the board's members are appointed by Order-in-Council and six are appointed by the Council of the Association of Ontario Land Surveyors.

Ontario Forestry Council

The Ontario Forestry Council was established by the Ontario government in 1984 to recommend priorities and funding for forest research. Approximately $16-million is spent in Ontario each year on forestry research by the federal and provincial governments, universities, and industry. These efforts are being co-ordinated by the council, whose 10 members represent governments, universities and industry.

Council of the Association of Ontario Land Surveyors

This 12-member council is the board of directors for the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). The council includes Ontario's Surveyor General, two members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council, one member appointed by the Minister of Natural Resources, a president, a vice-president and two new members elected annually. The committee's function is to establish policies to regulate the practice of professional land surveying and govern the profession in accordance with the Surveyors Act. It also establishes and maintains high standards of knowledge and skill among its members.

Crown Timber Board of Examiners

The Minister of Natural Resources appoints three senior MNR officials from the wood measurement field to this board. It sets the written and practical exams for the provincial scaler's licence and maintains high uniform standards. Scaling is the process of estimating the quantity and quality of cut timber so that its volume and stumpage value can be determined. Under the Crown Timber Act, all wood cut from Crown lands must be measured by licensed scalers. Up to 75 ministry staff, timber company employees, and university and college students take the four-week course each year.

Ontario Renewable Resources Research Review Board

This 11-member board helps the ministry keep abreast of the latest developments by supporting relevant research at outside institutions. It reviews applications to the Ontario Renewable Resources Research Grants Program, and recommends appropriate projects to the Minister of Natural Resources. In 1988-89, the ministry awarded $574,416 to 33 research projects at eight Ontario universities and the Royal Ontario Museum.

Game and Fish Hearing Board

This board is made up of five members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council. The board conducts hearings into cases where the ministry has turned down an application for a trapping or commercial fishing licence. The board hears evidence, then delivers a written summary and recommendation to the Minister of Natural Resources, who then decides whether or not to issue a licence.

The Lake of the Woods Control Board

This four-member board is responsible for regulating the levels of the Lake of the Woods and Lac Seul and the Winnipeg and English Rivers between the lake outlets and their confluence. The Lake of the Woods and Lac Seul are the major storage reservoirs for generating stations on the Winnipeg and English Rivers. The board is advised by representatives from eight interest groups representing tourism, energy generation, native peoples, cottagers and MNR. Advice from these groups helps the board balance the needs of competing uses for water. The board consists of two members from Ontario, one from Manitoba, and one from the federal government.

Ottawa River Regulation Planning Board

This seven-member board is responsible for formulating policies and guidelines to ensure the integrated management of the 19 principal reservoirs of the Ottawa River basin. The board's goal is to reduce the adverse impact of high and low water levels, while maintaining the benefits of energy generation from the basin's 43 generating stations. One board member is named by MNR, one by Ontario Hydro, two by Quebec, and three by the federal government.

Ontario Geographic Names Board

The board is Ontario's official custodian of a bank of records containing current and historical information on approximately 220,000 names of cultural, political and geographical features in Ontario. To date, about 70,000 of these names have been officially adopted for Ontario government use on maps, charts, statutes, and other documents. The board serves as official adviser to the Minister in all matters affecting Ontario's geographical nomenclature, including the adoption or deletion of names and the development of policies affecting names in languages other than English. The board is composed of seven members, two of whom are from MNR, with another five appointed from the private sector by Order-in-Council. The board, established in 1971, meets quarterly and is supported by MNR through the Geographic Names Section (Surveying Services) which functions as the OGNB Secretariat.

Sturgeon River/Lake Nipissing/French River Watershed Advisory Board

The nine private citizens appointed to this board by the Minister of Natural Resources provide advice to MNR on how to manage the Sturgeon River/Lake Nipissing/French River watershed. The board reviews such things as the operation of the watershed's six major water control structures. The board provides information to the public during spring runoff when water levels are high and at times when levels are low due to drought, in addition to providing public education on water management issues.

Mining and Lands Commissioner

The Mining and Lands Commissioner exercises administrative and reporting functions under three statutes administered by the Ministry of Natural Resources. Under the Conservation Authorities Act, the Commissioner hears appeals from refusals of conservation authorities to issue permits under their fill and construction regulations. Under the Lakes and Rivers Improvement Act, the tribunal holds hearings in respect to the construction of dams and the diversion of waterways. The Commissioner also holds hearings under the Beach Protection Act in regard to the refusal to issue or renew, the suspension, and the revocation of licences to take sand and gravel. During 1988-89, the Commissioner conducted twenty-three hearings under the Conservation Authorities Act. No hearings were held in 1988-89 under the Beach Protection Act or the Lakes and Rivers Improvement Act.

Rabies Advisory Committee

This seven-member committee, appointed by an Order-in-Council, co-ordinates MNR's rabies research program. The members, all chosen for their technical expertise in rabies research, represent the Ministry of Health, Ministry of Agriculture and Food, Agriculture Canada, and the academic community. They keep MNR informed of recent developments in rabies research, and advise the ministry how to allocate its rabies research funds.

Rapport annuel

1988-1989

Ministère des Richesses naturelles

Ontario

Ce papier contient
des fibres recyclées

5639
(6.5 k, 89 11 06)
ISSN 0383-5901

Rapport annuel

pour l'année financière se terminant
le 31 mars 1989

La ministre
des Richesses naturelles
de l'Ontario

À l'attention de son Honneur
le lieutenant-gouverneur
de la province de l'Ontario

Votre Honneur
J'ai le plaisir de vous soumettre
le rapport annuel du ministère des Richesses
naturelles pour l'année financière allant du
1er avril 1988 au 31 mars 1989.

La ministre
Lyn McLeod

Table des matières

Message de la ministre 4

Message du sous-ministre 5

Introduction 7

Ressources forestières 9

Le centre d'aviation et de lutte contre les incendies 15

Loisirs de plein air 19
- Pêches 20
- Gestion de la faune 22
- Agents de protection de la nature 24
- Sécurité de la navigation 25
- Parcs et loisirs de plein air 25

Terres et eaux 27

Administration 33

Organigrammes 36

États financiers 38

Organismes, conseils et commissions 40

Message de la ministre

Je suis heureuse d'avoir été nommée au poste de ministre des Richesses naturelles en août 1989. C'est un honneur de tenir un rôle de premier plan dans un domaine aussi vital pour la province que la gestion des forêts, des terres et eaux de la Couronne, de la faune et des pêches.

L'une de mes responsabilités, en tant que ministre, est d'encourager des Ontariens à partager avec le Ministère la responsabilité de gérer et de conserver soigneusement nos ressources.

Comme le démontre le présent rapport annuel, le MRN travaille depuis longtemps avec le public au sein de groupes de chasses et pêche, ainsi que d'organismes forestiers et environnementaux.

À l'avenir, nous favoriserons encore plus la participation du public. Nous inviterons un plus grand nombre de groupes et d'organismes à s'associer à notre oeuvre et nous demanderons une collaboration plus étroite de la part des usagers des ressources. Notre but commun sera d'assurer que les utilisations concurrentielles des ressources soient possibles sans compromettre nos richesses fondamentales.

En 1988 et 1989, le gouvernement de l'Ontario a pris des dispositions légales qui nous aideront à atteindre ce but. Ainsi, une nouvelle loi vise à empêcher que les ressources en eau douce puissent être transférées ou détournées à l'extérieur de la province sans le consentement de la ministre des Richesses naturelles. Des modifications à la *Loi sur les terres publiques* prévoient que les pollueurs et tous ceux qui dégradent les terres publiques seront imputables des coûts d'assainissement et passibles d'amendes importantes. De plus, un programme de remise fiscale allégera le fardeau des propriétaires fonciers qui maintiennent intactes les terres du patrimoine naturel ou historique.

De même, le désir du gouvernement de garantir le développement soutenu des ressources l'a incité à former une table ronde sur l'environnement et l'économie. C'est d'ailleurs avec enthousiasme que j'attends de participer à ces discussions.

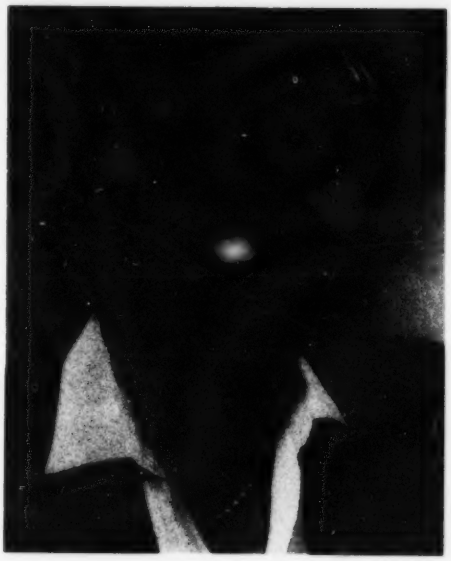

C'est également pour moi un honneur d'avoir été présidente du Conseil canadien des ministres des forêts. Ce conseil, composé de ministres territoriaux, fédéraux et provinciaux des forêts, a tenu un forum sur les investissements forestiers en mars 1989 avec des représentants de l'industrie forestière, des travailleurs et des groupes d'intérêt spéciaux. Ce type de conférence assure que la prospérité économique respecte la protection et la conservation des ressources.

Le ministère des Richesses naturelles s'est engagé à rehausser les richesses naturelles renouvelables, à protéger les ressources menacées et à assurer l'utilisation responsables des ressources non renouvelables. Je sais que les Ontariens partagent cet objectif et c'est pourquoi je vous invite à participer à son atteinte.

Lyn McLeod

Message du sous-ministre

Les programmes de gestion des ressources du ministère des Richesses naturelles reposent sur la conviction que l'exploitation des ressources naturelles à des fins économiques doit aller de pair avec la protection de l'environnement. C'est ce que nous entendons par développement soutenu. Le développement soutenu intègre les notions de protection et de mise en valeur des ressources afin que les générations à venir puissent compter sur la richesse fondamentale qui est aujourd'hui la nôtre.

Notre ministère a pour mission de veiller à une utilisation avisée des ressources, à la protection des sites naturels et culturels et à la mise en valeur de la richesse fondamentale.

Le présent rapport annuel donne un aperçu de la manière dont le MRN s'acquitte de ses fonctions en conformité avec ces principes.

Les employés du MRN ont, comme les autres résidents de l'Ontario, tout à gagner d'un environnement sain et de l'essor des entreprises exploitant les ressources et tout à perdre si nos richesses naturelles étaient détruites ou épuisées par une mauvaise gestion ou par la surexploitation. Nous ne perdons jamais de vue que les richesses naturelles sont une composante vitale de la qualité de la vie et du bien-être économique et social de la province.

Pour atteindre nos objectifs, nous travaillons de concert avec la population de l'Ontario. La participation publique à l'aménagement des ressources nous amène à avoir une nouvelle vision de la gestion des ressources dans la province.

L'apport croissant du public nous permet de concilier l'exploitation concurrente de nos richesses tandis que sa participation et sa coopération contribuent grandement à promouvoir l'objectif du développement soutenu.

La tâche est immense, mais c'est avec fierté que je prends acte du chemin parcouru et je crois sincèrement qu'après lecture du présent rapport, vous conviendrez que nous sommes sur la bonne voie.

George Tough

Introduction

Le ministère des Richesses naturelles gère les abondantes richesses naturelles de l'Ontario — terres et eaux de la Couronne, forêts, faune et pêches, combustibles fossiles et agrégats. Les programmes vont de l'exploitation et de l'entretien des parcs provinciaux et des stations piscicoles à la prévision et à la lutte contre les inondations; de la gestion des ressources forestières et de la lutte contre les feux de forêt à la protection de la faune et à l'empoissonnement de nos lacs et cours d'eau; de la cartographie et des levés à l'aménagement du territoire.

Pour s'acquitter de ce mandat important, le ministère s'est doté d'une structure solide mais décentralisée. Il compte huit régions administratives comprenant chacune un bureau régional. Quarante-sept bureaux de district relèvent des différents bureaux régionaux. Cinq centres régionaux de lutte contre les incendies relèvent, pour leur part, du Centre d'aviation et de lutte contre les incendies situé à Sault Ste. Marie. Sur le territoire provincial, le ministère exploite également onze pépinières et stations piscicoles.

Les programmes ministériels sont placés sous la conduite du ministre et du sous-ministre, avec le soutien du Secrétariat à la politique et à la planification ministérielles. Trois groupes de programmes (Terres et eaux, Loisirs de plein air, Finances et administration) ont leur siège à Toronto tandis que le Groupe des ressources forestières est situé à Sault Ste. Marie. Le MRN compte environ 3 700 employés permanents. En cours d'année, l'effectif peut doubler, lorsque le MRN recrute du personnel contractuel pour répondre aux besoins saisonniers.

Ressources forestières

Plus de 80 pour 100 des terres boisées de l'Ontario sont des terres de la Couronne. Le Groupe des ressources forestières du MRN assure la gestion de la forêt de la Couronne pour le bien des générations actuelles et futures. Il travaille également avec les propriétaires de forêts privées, qui représentent 20 pour 100 de la superficie forestière de l'Ontario, afin que ces terres rehaussent les caractéristiques naturelles du milieu et favorisent la production forestière. La recherche et le développement technologique, la lutte contre les parasites, la réglementation en matière d'exploitation forestière à des fins commerciales, ainsi que la surveillance des programmes de régénération, sont quelques-unes des activités du Groupe des ressources forestières en consultation avec le public et le secteur industriel.

Le MRN collabore avec d'autres ministères à l'élaboration de directives aptes à préserver les zones du patrimoine culturel dans les régions qui font l'objet d'exploitation forestière. De nouvelles modalités visant à surveiller les effets des opérations de la coupe forestière sur d'autres ressources sont ainsi mises au point actuellement.

Déménagement dans le Nord

Au cours de l'année, le Groupe des ressources forestières du MRN a entrepris de déménager. Conformément au plan gouvernemental de relocalisation dans le Nord de la province, quelque 135 postes ont été transférés de Toronto à Sault Ste. Marie en septembre 1988. D'ici à 1990, avec la réinstallation de 100 chercheurs provenant de Maple, au nord de Toronto, le Groupe des ressources forestières sera rassemblé à Sault Ste. Marie.

En rejoignant d'autres organismes forestiers déjà installés à Sault Ste. Marie, y compris le Centre forestier des Grands Lacs du gouvernement fédéral et le Centre d'aviation et de lutte contre les incendies du MRN, le Ministère contribue à faire de Sault Ste. Marie un des grands centres de foresterie au Canada.

Évaluation environnementale

En mai 1989 s'achevait la première année d'audience sur l'Évaluation environnementale de portée générale pour la gestion du bois des terres de la Couronne en Ontario. À cette date, le MRN avait présenté devant les trois membres de la Commission des évaluations environnementales plus de la moitié des faits, tout en étant soumis à un contre-interrogatoire serré de la part de différents intervenants du secteur forestier, de l'environnement et de l'industrie ainsi que de groupes autochtones. Le MRN a déposé des documents écrits touchant tous les aspects de ses programmes de gestion du bois, y compris ceux de l'accès aux ressources forestières, de la récolte, de l'entretien et du reboisement, et la façon dont ces programmes sont en interaction avec d'autres domaines comme les pêches et la faune.

Les audiences devraient se poursuivre jusqu'au printemps de 1990. Les décisions que la Commission prendra au terme du processus détermineront les pratiques de gestion du bois qui s'appliqueront à l'avenir en Ontario.

Directives de protection

De nouvelles directives visant à protéger l'habitat de l'orignal dans les régions où s'appliquent les principes de gestion du bois ont été définies et publiées en 1988. Un code de pratiques a été également élaboré en ce qui a trait aux activités de gestion du bois près des rivières et des cours d'eau et des lignes de conduite ont été édictées en vue de protéger l'environnement, notamment les voies d'eau à proximité des routes d'accès et des ponts.

Le MRN collabore avec d'autres ministères à l'élaboration de directives aptes à préserver les zones du patrimoine culturel dans les régions qui font l'objet d'exploitation forestière. De nouvelles modalités visant à surveiller de manière plus efficace les effets des opérations de coupe forestière sur d'autres ressources sont ainsi mises au point actuellement.

Entente concernant la mise en valeur des ressources forestières

L'Entente quinquennale Canada-Ontario concernant la mise en valeur des ressources forestières (ECOMVRF) est venue à expiration le 31 mars 1989.

Depuis 1984, année de la signature de l'entente prévoyant un investissement de 150 000 000 $, les programmes financés en vertu de l'ECOMVRF ont permis la régénération de plus de 140 000 hectares de forêt, tant sur des terres de la Couronne que sur des terres privées. Cinquante-huit projets de recherche et développement technologiques évalués à 6 400 000 $ ont été financés en vertu de l'entente et les universités de l'Ontario se sont vu octroyer une somme de 1 800 000 $ à des fins de recherche.

L'entente a permis en outre de financer des projets visant à établir les effets, sur l'orignal et les animaux à fourrure, du changement intervenu dans les pratiques de récolte du bois et d'autres projets de gestion forestière gérés conjointement avec 40 bandes indiennes. Elle a également financé la construction de 330 kilomètres de routes d'accès forestier et de 11 ponts et subventionné l'exécution de projets d'amélioration des arbres et de programmes de gestion des feux de forêt, ainsi que la tenue de colloques de chercheurs.

Des efforts supplémentaires ont été déployés à la fin de l'année financière pour inciter le gouvernement fédéral à engager des fonds dans une nouvelle série d'ententes forestières.

Objectif forêts

Le programme éducatif Objectif forêts, un projet-pilote du MRN destiné aux jeunes élèves, a été lancé dans 95 écoles de l'Ontario en septembre 1988. L'institution d'un programme d'éducation sur les forêts était particulièrement opportune, vu la récente réforme des programmes entreprise par

le ministère de l'Éducation pour mettre davantage l'accent sur l'enseignement des sciences au niveau primaire et sur la foresterie aux premier et deuxième cycles du secondaire. Au cours de l'année scolaire 1989-1990, les enseignants de la maternelle à la 12e année pourront se procurer les plans de leçons et les descriptions d'activités qui abordent des notions liées à l'écologie et à la gestion de la forêt. Une somme de 310 000 $ accordée par l'ECOMVRF sur une période de deux ans a permis le financement du programme. Sa mise en application sera ensuite assurée par des fonds du MRN.

Gestion intégrée des ressources

Six différents projets étudiant l'incidence des changements survenus dans les pratiques modifiées d'exploitation forestière sur la population d'orignaux, les pêches et le tourisme s'est poursuivie en 1988-1989. Les travaux qui, pour certains projets, ont duré plusieurs années, ont coûté ensemble 500 000 $ et ont été financés grâce à l'Entente Canada-Ontario concernant la mise en valeur des ressources forestières.

Dans le district de Thunder Bay, les chercheurs ont étudié les effets du glyphosate, un herbicide employé pour le contrôle des plantes et des herbes qui font concurrence aux semis. Ces plantes servent aussi de pâture à l'orignal et abritent de petits animaux à fourrure.

D'autres projets incluaient une étude des conséquences de différentes pratiques de coupe du bois sur les zones aquatiques d'alimentation de l'orignal et un travail de recherche visant à déterminer de quelle manière des pratiques modifiées de récolte affectent l'orignal et l'habitat du poisson dans un délai de cinq ans après la récolte. Le personnel du MRN est en train de mettre au point un vidéo éducatif traitant de la gestion intégrée des ressources dans la forêt boréale.

Ententes de gestion forestière

Les Ententes de gestion forestière (EGF) prévoient que les sociétés qui exploitent le bois des forêts de la Couronne se chargeront, après la récolte, de la régénération et de l'entretien des zones de coupe. Ces ententes entre la province et les sociétés forestières ont été conclues pour une durée de vingt ans et sont sujettes à réexamen tous les cinq ans. Les premières EGF furent signées en 1980 et couvrent une superficie de 178 000 kilomètres carrés, soit presque 70 pour 100 de la forêt commerciale de l'Ontario.

Quatre EGF ont été réévaluées en 1988 - trois dans la région de Timmins/Cochrane avec la société Quebec and Ontario Paper Company et une à White River avec Domtar Inc. On a pu ainsi constater que la régénération dans ces forêts a plus que doublé dans les cinq années consécutives à la signature des EGF et que la superficie entretenue a triplé. Au cours de la même période, la récolte a augmenté seulement de 25 pour 100.

On a pu ainsi constater que la régénération dans ces forêts a plus que doublé dans les cinq années consécutives à la signature des EGF et que la superficie entretenue a triplé. Au cours de la même période, la récolte a augmenté seulement de 25 pour 100.

Politique d'exploitation du bois

Dans le processus de révision de ses plans d'aménagement et de renouvellement forestier, le MRN a les yeux tournés vers l'avenir et les besoins du siècle prochain.

Le personnel du secteur forestier élabore pour l'Ontario une nouvelle politique sur l'exploitation du bois, que le public sera invité à commenter, visant à faire en sorte que l'approvisionnement en bois suffira à combler les besoins des années à venir. L'étude sera menée en deux étapes. La première, devant s'achever dans le courant de l'été 1989, aura permis de se faire une idée d'ensemble de l'évolution de la demande par rapport à l'offre. La deuxième, en vue d'établir des stratégies appropriées pour appliquer la nouvelle politique sur le terrain.

La meilleure utilisation finale

Pour déterminer si la récolte de bois est utilisée de la manière la plus favorable, le MRN a chargé M. Arthur Herridge, expert-conseil, de présider un comité formé de six membres afin d'étudier la question et de soumettre un rapport au ministre.

Le *Rapport du comité sur la meilleure utilisation finale* des produits forestiers formule des recommandations sur la façon de garantir une distribution appropriée de la matière première aux scieries et aux usines de placages et de pâtes et papiers. Il préconise également, de la part de ces dernières, une utilisation plus rationnelle des sous-produits, tels que les copeaux de bois.

Le personnel du MRN a entrepris de tenir compte des recommandations du rapport pour ses programmes de gestion du bois. Les constatations du rapport seront également prises en compte au cours de l'élaboration de la nouvelle politique d'exploitation du bois.

L'inventaire des ressources forestières de l'Ontario (IRF) permet de surveiller l'état des forêts de la province par le rassemblement des données sur les peuplements d'arbres selon l'âge, l'essence, la taille, la classification du terrain et le cubage.

Technologie et applications sur le terrain

La quatrième Unité de développement technologique (UDT) a été officiellement inaugurée à Thunder Bay, en mai 1988. D'autres UDT sont également établies à Brockville, Timmins et North Bay. Elles ont pour tâche d'adapter les acquis de la technologie pour répondre aux besoins des forestiers ontariens. Le personnel d'une UDT crée des bases de données informatisées sur les forêts, organise des ateliers techniques à l'intention des forestiers et produit des publications destinées à mettre ces derniers au courant de la technologie disponible et de nouveaux développements survenus dans les techniques forestières.

Recherche : faits saillants

- La rouille vésiculeuse du pin blanc, maladie grave et souvent fatale des populations de pins blancs de l'Ontario, est attaquée à son tour. Les chercheurs de l'Institut de recherche forestière de l'Ontario (autrefois l'Institut ontarien d'amélioration des arbres et de la biomasse forestière), à Maple, ont recours à des technologies de pointe, comme par exemple l'analyse enzymatique, la récolte de spores, l'inoculation contrôlée, la production de semis en conteneur et la culture en serre pour connaître le mode d'héritage des gènes qui favorisent la résistance. Malgré la nécessité de conduire plus de recherches et d'essais de sélection, l'espoir reverdit pour le pin blanc en Ontario.
- La recherche se poursuit sur les pépinières expérimentales et la création de semis hâtifs, avec un accent sur la qualité du matériel de reproduction. Les chercheurs de l'IRFO mettent actuellement au point des techniques d'entreposage hivernal aptes à prolonger la saison de plantation jusqu'en juillet, sans affaiblissement des plants.
- Les ravages de la tordeuse de l'épinette sur les peuplements sont réévalués et le tableau n'est pas totalement noir. Des recherches plus poussées entreprises par les scientifiques de l'IRFO tendent à confirmer que la tordeuse et la forêt coévoluent et indiquent que dans un peuplement mélangé la tordeuse peut jouer un rôle important pour le maintien de l'épinette. Ces nouvelles pourraient avoir des répercussions profondes sur la gestion des peuplements mixtes et sur les décisions du ministère en matière de vaporisation aérienne.

Inventaire des stocks

L'inventaire des ressources forestières de l'Ontario (IRF) permet de surveiller l'état des forêts de la province par le rassemblement des données sur les peuplements d'arbres selon l'âge, l'essence, la taille, la classification du terrain et le cubage. Au cours des dernières années, le personnel préposé à l'IRF a mis ces données sur ordinateur grâce au Système d'information géographique (SIG). Ce système intègre les informations de l'IRF aux données topographiques produites par le personnel des levés et de la cartographie du ministère, ce qui permet l'accès à une source de données plus abondante, dans une présentation automatique.

Ce procédé géomatique, rendu possible grâce à une somme de 1 000 000 $ allouée en vertu de l'Entente Canada-Ontario concernant la mise en valeur des ressources forestières, a été réalisé au cours de l'exercice. La forêt d'Iroquois Falls, près de Cochrane, est devenue la première unité de gestion appliquant ce système entièrement informatisé. En 1989, la cartographie se poursuivra au Nord de l'Ontario pour s'étendre ensuite à la région d'Algonquin. Environ une vingtième partie de la province, couvrant une superficie de 38 000 kilomètres carrés, est cartographiée annuellement.

Ravageurs des forêts

En 1988, des zones situées au Sud de l'Ontario, à l'est d'Ottawa puis, au nord, aussi loin que Sault Ste. Marie, ont connu le retour de la livrée des forêts.

On anticipe que l'infestation cyclique de ces petites chenilles gris-bleu culminera en 1989, pour décliner par la suite. Le phénomène se répète à intervalles de dix ou douze ans et la surveillance exercée jusqu'à maintenant indique que les dommages à long terme provoqués par ces chenilles sont minimes. La défoliation survient en mai et juin et une nouvelle feuillaison se produit en juillet.

D'autres ravageurs de la forêt ne sont pas aussi inoffensifs et exigent une intervention directe tendant à limiter les dommages. En 1988, le MRN a entrepris des programmes de vaporisation aérienne contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la tordeuse des bourgeons du pin gris et la spongieuse, à l'aide de l'insecticide biologique dit Bacillus Thuringiensis (Bt).

La tordeuse des bourgeons se concentre au Nord-Ouest de l'Ontario et environ 18 000 hectares de forêt ont été vaporisés dans le district de Thunder Bay. La vaporisation aérienne de 13 784 hectares de forêt infestée par la spongieuse au Sud de l'Ontario a été menée par suite d'une entente intervenue avec les autorités locales.

Mandat élargi

Un atelier provincial sur la viabilité des forêts s'est tenu à Toronto en mars 1989. À l'issue de cette réunion, le MRN a élargi le champ des responsabilités de la section de la gestion des parasites afin d'inclure les actions destinées à maintenir la forêt en santé. Dorénavant, la section s'occupera également de l'incidence sur la forêt des problèmes liés aux pluies acides, à la sécheresse et aux variations climatiques.

Foresterie sur les terres privées

Le programme de foresterie sur les terres privées du MRN prévoit l'établissement d'une stratégie visant à promouvoir la concertation avec les groupes de propriétaires fonciers et d'autres parties concernées. La stratégie est définie en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation afin d'offrir aux propriétaires un programme amélioré.

Grâce au programme de foresterie sur les terres privées, les propriétaires ruraux de lots boisés sur des terrains non forestiers peuvent obtenir des conseils, des plants de pépinière à bas prix et bénéficier de services techniques et d'une gestion sur place. Les terrains boisés et les plantations gérés ainsi procurent de nombreux avantages et contribuent à la stabilité de l'économie rurale, à l'amélioration de l'habitat faunique, aux loisirs, à la protection de caractéristiques naturelles, à l'obtention d'un bois de plus haute qualité et à une meilleure protection du sol et des eaux.

Conseil canadien des ministres des forêts

En septembre 1988, l'hon. Vincent G. Kerrio, ministre des Richesses naturelles de l'Ontario à l'époque, a été nommé président du Conseil canadien des ministres des forêts pour une période d'un an. En cette qualité, M. Kerrio a tenu à Toronto, en mars 1989, un symposium national axé sur l'amélioration de possibilités actuelles et futures d'investissement dans le secteur forestier canadien. Ont participé au colloque des dirigeants de l'industrie forestière canadienne, des représentants du monde de la finance et des groupes de travailleurs.

Initiatives du MRN à Temagami

Sauvage, couverte de forêts luxuriantes et traversée de cours d'eau enchanteurs, Temagami est l'une des plus belles régions de la province. Depuis 1988 le MRN a accru ses efforts pour traiter les questions concernant l'utilisation du territoire de Temagami.

- De nouveaux parcs ont été créés, protégeant ainsi un réseau de canotage de plus de 200 kilomètres;
- une protection accrue a été accordée aux caractéristiques sauvages du parc Lady Evelyn-Smoothwater;
- le concept de modèle de gestion a été élaboré pour l'aménagement des ressources;
- les possibilités de participation publique au processus décisionnel ont été augmentées;
- et des études sur les peuplements anciens ont été entreprises.

Le Conseil consultatif de Temagami a été créé en juillet 1988 afin de permettre au Ministère de mieux diriger ses efforts et au public de participer plus activement au processus de planification. L'organisme conseillera le gouvernement sur les programmes de gestion à long terme des ressources de Temagami. Présidé par le Dr John Daniel, recteur de l'Université Laurentienne, le Conseil consultatif a tenu cinq réunions publiques en 1988 pour sonder l'opinion publique sur le projet de prolongement des routes d'accès Red Squirrel et Goulard, l'avenir de la société forestière William Milne and Sons Ltd. et d'autres questions d'intérêt public. Le Conseil a présenté son premier rapport annuel au ministre en janvier 1989.

Le Conseil consultatif de Temagami a été créé en juillet 1988 afin de permettre au Ministère de mieux diriger ses efforts et au public de participer plus activement au processus de planification. Il conseillera le gouvernement sur les programmes de gestion des ressources de Temagami.

C

Le C
incen
la ge
surve
Le ce
aérie
de l'C

CALI

e Centre d'aviation et de lutte contre les ncendies, situé à Sault Ste. Marie, coordonne gestion des incendies et les opérations de arveillance aérienne à l'échelle de l'Ontario. e centre coordonne également le transport érien spécial du personnel du gouvernement e l'Ontario.

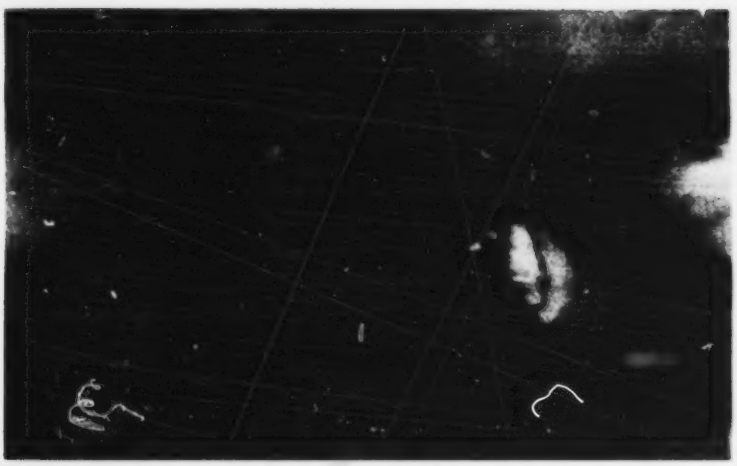

Pour lutter contre les feux de forêt, la province dispose d'une flotte aérienne composée de neuf avions-citernes CL-215, cinq avions-citernes Twin Otter, cinq hélicoptères et 13 Turbo Beavers.

Sous contrôle

Le CALI est le centre nerveux de la lutte aux incendies de forêt en Ontario. Il contrôle les opérations et les essais sur le terrain; évalue le nouvel équipement et les produits utiles à la lutte contre les feux de forêt; coordonne les ressources disponibles — main-d'oeuvre, équipement spécialisé et flotte d'aéronefs; fournit les prévisions météorologiques et diffuse les informations sur les risques d'incendie qui lui parviennent de tous les autres centres régionaux de surveillance et agit en tant que pivot des communications. Il met en oeuvre et surveille également les programmes de formation et maintient des liens de collaboration avec d'autres organismes de lutte contre les incendies sur le plan provincial, national et international.

Une saison chaude

En 1988, l'Ontario a connu l'une des pires saisons d'incendies de son histoire. Mis en alerte par deux hivers plus doux qu'à l'accoutumée, suivis par une saison printanière précoce, chaude et sèche, le personnel aérien de lutte contre les incendies avait avancé sa préparation. Le premier feu majeur de la saison s'est déclaré le 29 avril dans le district de Kenora. À la fin de la saison, l'Ontario avait enregistré 3 260 feux de forêt — un nombre record, qui vient en second seulement derrière les 3 985 feux enregistrés en 1976. On estime que la foudre a été responsable de plus de 2 000 incendies, un chiffre exceptionnellement élevé.

Une réaction initiale efficace a permis de limiter les pertes à 394 496 hectares; de ce nombre, 300 000 hectares de forêt ont brûlé dans les régions les plus éloignées du Nord de l'Ontario.

Organisation sur le terrain

Le déclenchement d'une attaque initiale prompte et soutenue contre les feux de forêt incombe aux cinq centres régionaux de lutte contre les incendies situés à Huntsville, Sudbury, Timmins, Thunder Bay et Dryden. Les opérations régionales de lutte contre les incendies se poursuivent grâce à l'intervention des centres de district et des bases d'attaque. La responsabilité de la prévention et de la lutte contre les incendies dans les trois régions du Sud de la province appartient aux directeurs régionaux respectifs. Le recrutement et la formation des 207 équipes formées de trois pompiers se font localement.

Pour lutter contre les feux de forêt, la province dispose d'une flotte aérienne composée de neuf avions-citernes CL-215, cinq avions-citernes Twin Otter, cinq hélicoptères et 13 Turbo Beavers. En outre, on utilise à l'occasion des hélicoptères légers et de moyen tonnage que le secteur privé loue, sur une base contractuelle, à court ou à long terme.

Recherche sur la gestion des incendies

On a procédé à l'essai, sur deux avions-citernes du Ministère, de systèmes de bombardement à injection de mousse afin d'évaluer le meilleur usage et le rapport coût-efficacité de cette méthode de lutte contre les incendies. Estimant les résultats encourageants, le personnel du ministère prévoit installer ces systèmes sur les neuf CL-215.

Le CALI a également poursuivi ses expériences en collaboration avec le Service canadien des forêts afin de déterminer le comportement du feu et les conséquences des brûlages dirigés sur une grande échelle; il a effectué des études climatiques en plus grand nombre, mis au point et étudié des systèmes d'attaque initiale et évalué des programmes de détection précoce des incendies.

Prévention des incendies

Si l'on considère qu'environ 60 pour 100 des feux de forêt sont provoqués par la négligence, il apparaît important de sensibiliser le public aux méthodes de prévention en montrant les précautions à prendre dans la manipulation du feu afin d'épargner la ressource forestière, la propriété privée et la vie humaine.

En 1988, l'Ontario a remporté un concours international de conception visant à choisir un symbole d'identification des zones de risques d'incendies de forêt élevés en Amerique du Nord. Ce symbole représente une forêt brûlée en noir et blanc et les ruines d'un immeuble dans un cercle rouge traversé d'une barre diagonale.

Le comité provincial de prévention des incendies, au sein duquel toutes les régions sont représentées, a produit un manuel et une vidéo qui ont été diffusés auprès de plus de 50 000 élèves en Ontario.

Le projet chinois

Depuis 1985, 34 techniciens et équipiers chinois de lutte contre les incendies ont reçu une formation au Canada et en Chine sur la suppression des incendies de forêt, l'aspect théorique des incendies, ainsi que l'utilisation et l'entretien de l'équipement de suppression. Le projet, dont le but est d'élaborer un modèle de gestion des incendies de forêt dans la province de Heilonjiang, au nord-est de la Chine, a été parrainé par l'Agence canadienne de développement international et principalement orchestré par l'Ontario. Les cours de formation dans les deux pays sont donnés par le MRN, avec l'aide du personnel des services forestiers canadiens et albertains.

Si l'on considère qu'environ 60 pour 100 des feux de forêt sont provoqués par la négligence, il apparaît important de sensibiliser le public en montrant les précautions à prendre dans la manipulation du feu afin d'épargner la ressource forestière, la propriété privée et la vie humaine.

Loisirs de plein air

Les lacs, les cours d'eau, les parcs et les aires de nature sauvage de l'Ontario font chaque année la joie de centaines de milliers de personnes. Le canotage, le camping, la chasse, la pêche, la natation et l'ornithologie ne sont que quelques-unes des activités qui attirent résidents et touristes dans les grands espaces de la province. Le ministère des Richesses naturelles est appelé à gérer les ressources qui rendent possibles ces loisirs. Son Groupe des loisirs de plein air a, notamment, la responsabilité des pêches, de la faune, des parcs et des zones récréatives, de l'application des règlements et de la navigation de plaisance.

Pêches

Grâce au permis de pêche sportive de résident, le MRN améliore des frayères, modernise des installations piscicoles, réhabilite certains lacs, étudie l'habitat du poisson, élabore des programmes éducatifs et construit des points d'accès.

La pêche est, de nos jours, un des loisirs les plus populaires en Ontario et il est facile d'en connaître la raison si l'on pense aux 150 différentes espèces qui peuplent nos plans d'eau. La Direction des pêches du MRN assure la protection et la gestion des ressources de pêche afin d'assurer que nos eaux demeurent poissonneuses pour le plus grand avantage des Ontariens d'aujourd'hui et de demain. Les programmes de gestion s'étendent à l'évaluation, à la recherche, à l'éducation, aux stocks d'empoissonnement et à la réhabilitation des lacs et rivières, ainsi qu'à l'observation des règlements de pêche qui permettent d'éviter la surexploitation de cette abondante ressource.

Simplification des règlements

Les Règlements de la pêche de l'Ontario ont été récrits pour supprimer certaines dispositions désuètes et les rendre plus faciles à consulter. Les règlements révisés intègrent les nouvelles lois régissant les activités de pêche et réunissent en un seul tableau, de consultation aisée, tous les renseignements utiles sur les saisons de chasse et les limites de taille et de possession. La nouvelle présentation permet aux pêcheurs de retrouver plus facilement les règles qui s'appliquent à une espèce de poisson en particulier, dans une zone donnée. Les règlements répertorient également les modifications de la loi relatives à la pêche commerciale.

Programme des permis de pêche

Grâce au programme de permis de pêche sportive de résident, le MRN poursuit des projets visant à améliorer les frayères, à moderniser les installations piscicoles à réhabiliter certains lacs, à étudier l'habitat du poisson, à élaborer des programmes éducatifs et à construire des points d'accès. Depuis l'introduction du permis de pêche en 1987, plus de 1 000 projets ont été ainsi financés.

Gestion du touladi

Une quarantaine de membres du personnel du MRN dans toute la province sont en voie de réaliser un projet destiné à la gestion et à la protection du touladi, un des poissons gibiers de l'Ontario les plus prisés. Le personnel prépare actuellement un rapport sur la physiologie et l'écologie du touladi et sur les effets de la pollution et de la récolte excessive sur la reproduction de l'espèce. L'information sera utilisée pour établir de meilleures stratégies de gestion à long terme, aboutissant à un programme mieux étudié en vue de la conservation, de la protection et de la réhabilitation du touladi en Ontario.

Protection des frayères

Le poisson ne peut se reproduire si les lacs, les cours d'eau et les rivières dans lesquels il fraye sont pollués, envasés, ou remplis de détritus laissés par l'intervention humaine. En 1988, le MRN a organisé plusieurs ateliers régionaux dans la province afin de sensibiliser le public en matière de protection et de gestion de l'habitat du poisson.

Le MRN a en outre signé un exposé d'intention avec le ministère de l'Environnement de l'Ontario et les ministères fédéraux des Pêches et des Océans et de l'Environnement en vue d'une collaboration pour protéger l'habitat du poisson. Par ce document, le MRN et les autres organismes signataires s'engagent à conclure une entente de coopération dans le domaine de la gestion et de l'amélioration de l'habitat du poisson.

Soins de l'habitat

Au cours de l'exercice 1988-1989, le MRN a consacré une somme de 900 000 $ à la réalisation de 221 projets destinés à la réhabilitation de l'habitat du poisson. Comptons, parmi ces projets :

- amélioration des frayères pour le doré, le touladi et la truite arc-en-ciel
- construction de passes migratoires pour permettre l'accès de la truite arc-en-ciel aux frayères et aux zones d'alevinage
- enlèvement de détritus des rivières et des cours d'eau
- nouvelles plantations à proximité des cours d'eau pour abaisser la température de l'eau
- réduction de la charge sédimentaire
- conversion de barrages en systèmes d'évacuation par le bas.

Environ 36 pour 100 de ce travail a été rendu possible grâce au Programme de participation communautaire à la gestion des pêches.

Empoissonnement

En 1988, le MRN a introduit dans 1 100 lacs de la province quelque 12 millions de poissons d'une douzaine d'espèces différentes. Dans le cadre de son programme visant à réintroduire le saumon atlantique dans les eaux du lac Ontario et la variété Skamania de saumon steelhead dans le lac Huron, le MRN a acheté 220 000 oeufs de ces espèces.

En vertu du Programme d'encouragement à la productivité aquicole, les pisciculteurs ont reçu des subventions de l'ordre de 100 000 $ sur une période de 18 mois se terminant en mars 1989 pour des projets tels que la construction de bassins d'élevage avec réduction des déchets à la source et l'installation de systèmes de recyclage pour l'accroissement de la production.

Poisson d'élevage

La nouvelle frayère de Tarentorus située près de Sault Ste. Marie est entrée en fonction à l'automne de 1988. Cette installation construite au coût de 7 400 000 $ est en mesure d'élever annuellement 1,6 million de poissons destinés pour la plupart au lac Supérieur.

La construction de la station piscicole de Blue Jay Creek sur l'île Manitoulin a débuté en août 1988. Cette installation d'élevage précoce aura une capacité de production de 1,2 million de fretins par an.

Recherche : faits saillants

- Le saumon atlantique, disparu de l'Ontario depuis plus d'un siècle, a été réintroduit dans deux affluents du lac Ontario — la rivière Credit et le ruisseau Wilmot près de Newcastle — dans le cadre d'un projet décennal visant à rétablir l'espèce. Le MRN a édicté des règlements pour la protection du saumon pendant la phase de l'étude et demande aux pêcheurs à la ligne de rejeter à l'eau tout saumon qu'ils pourraient capturer dans les quelques années à venir.
- Plus de 1 400 chercheurs et gestionnaires des pêches provenant de tous les pays du monde ont assisté au Congrès annuel de l'American Fisheries Society pendant quatre jours à Toronto, en septembre 1988, sous l'égide du MRN. Les 300 rapports techniques qui ont été présentés lors des 23 symposiums ont proposé à l'attention des participants des questions aussi importantes que l'incidence des pluies acides sur le poisson, la mise en oeuvre d'un plan nord-américain de protection des oiseaux aquatiques, la réaction du poisson à la pollution, au changement de climat et à l'altération de l'habitat aquatique.

Les théories au banc d'essai

En 1988, le MRN a inauguré un programme visant à vérifier l'efficacité de ses activités de gestion des pêches. Douze expériences contrôlées ont été entreprises dans la province pour aider à déterminer l'impact des programmes du MRN en matière d'empoissonnement, de protection des poissons reproducteurs et de réhabilitation des lacs et rivières.

Les pêches à l'école

Les jeunes pourront bientôt apprendre les notions de la gestion des pêches grâce à la mise en oeuvre du Programme d'éducation scolaire sur les pêches. On est en voie de mettre au point, à l'intention des enseignants, de l'école maternelle jusqu'à la douzième année, les activités qui pourront être mises en application dès l'année scolaire 1990-1991. Le programme aidera les élèves à connaître différentes espèces de poissons et leur habitat, ainsi que la gestion des pêches, avec un accent sur la gestion intégrée des ressources.

Pêche commerciale

Les pêcheurs commerciaux ont ramené leur plus abondante récolte en 1987 (les chiffres de 1988 seront disponibles en janvier 1990). Les pêches ont été évaluées à 61 millions de livres et ont rapporté 48 400 000 $ avant traitement.

Des études permanentes visant à surveiller les stocks de poisson et l'incidence des prises accidentelles de poisson gibier dans les Grands Lacs ont amené à introduire, en 1988, quelques changements dans le secteur de la pêche commerciale. Dans la baie de Long Point, sur le lac Érié, les pêcheurs commerciaux ont consenti à aller jeter leurs filets deux kilomètres plus au large afin d'éviter les prises accidentelles d'achigan à petite bouche. Le MRN continue de contrôler les niveaux de quotas à la pointe est du lac Érié, tandis que les pêcheurs de l'extrémité ouest se soumettent de bon gré à l'autoréglementation.

Le MRN a procédé au rachat des permis de 26 exploitants commerciaux de la partie est du lac Ontario afin de prévenir des récoltes excessives. En outre, des restrictions sévères ont été imposées au quota des prises de plusieurs espèces de poissons y compris la perchaude, le crapet-soleil et les poissons-chats.

Le saumon atlantique, disparu de l'Ontario depuis plus d'un siècle, a été réintroduit dans deux affluents du lac Ontario — la rivière Credit et le ruisseau Wilmot près de Newcastle — dans le cadre d'un projet décennal visant à rétablir l'espèce.

Gestion de la faune

Outre le maintien des activités de chasse, de piégeage et d'observation, les programmes de gestion de la faune du MRN prévoient la protection des espèces en voie de disparition, la sauvegarde ou la restauration de l'habitat faunique et la sensibilisation du public en la matière.

Outre le maintien des activités de chasse, de piégeage et d'observation, les programmes de gestion de la faune du MRN prévoient la protection des espèces en voie de disparition, la sauvegarde ou la restauration de l'habitat faunique et la sensibilisation du public en la matière. La Direction de la faune effectue également des recherches portant, par exemple, sur la lutte contre la rage ou sur l'écologie du cerf de Virginie et encourage le public à prendre part aux programmes de participation communautaire à la gestion de la faune.

Politique de planification des terres marécageuses

Environ 75 pour 100 des terres marécageuses du Sud de l'Ontario ont été perdues par suite du drainage à des fins agricoles ou urbaines, ou ont été détruites par l'érosion survenue depuis le début du siècle. Ces marécages, marais et tourbières représentent un habitat faunique vital et des terrains essentiels pour le contrôle des inondations et de la pollution. En octobre 1988, le gouvernement a approuvé un énoncé de politique visant à protéger les terres marécageuses qui ont une grande importance pour la province.

L'énoncé de politique, intégré à la *Loi provinciale sur l'aménagement du territoire*, entend aider les organismes préposés à l'aménagement, les villes et les municipalités, à catégoriser et à protéger les terres marécageuses d'importance placées sous leur compétence.

Oiseaux aquatiques et terres marécageuses

Malgré la sécheresse qui a durement frappé les Prairies et le nombre généralement bas d'oiseaux aquatiques sur le continent, la population de canards et d'oies est demeurée à de hauts niveaux durant l'année 1988. En 1988, en vertu d'une deuxième entente signée entre Canards Illimités Canada et le MRN, 19 300 000 $ en cinq ans seront affectés à l'entretien, à la création et à la régénération de 10 000 hectares constituant l'habitat des oiseaux aquatiques.

Les terres marécageuses constituent pour ces oiseaux d'importantes zones de nidification et de halte et sont l'habitat d'une faune nombreuse et variée. Le plan nord-américain de gestion de la sauvagine est un projet trouvant application à l'échelle continentale et auquel ont souscrit en 1986 les gouvernements canadien et américain afin de préserver et de réhabiliter les terres marécageuses. En 1988, l'Ontario mettait sur pied son premier projet conforme au plan, soit la protection et la réhabilitation de la baie Matchedash, à la pointe sud-est de la baie Georgienne. Le projet prévoit l'acquisition et la réhabilitation de 2 157 hectares de terres marécageuses durant les sept prochaines années, au coût de plus de 8 000 000 $.

Recherche sur la rage

La recherche visant à enrayer la rage a connu beaucoup de succès au cours de l'année dernière.

- Une préparation génique contre la rage mise au point par des chercheurs de l'Université de Toronto et de l'Université McMaster d'Hamilton a pu aboutir à un vaccin oral en vue d'immuniser la mouffette contre le virus. Dans le passé, aucun vaccin n'avait pu être administré par voie buccale, mais les essais ont démontré que la nouvelle préparation permettait d'atteindre un taux élevé d'immunité.
- Un projet expérimental réalisé à Scarborough par les chercheurs du MRN sur des mouffettes capturées, vaccinées, puis remises en liberté a donné des résultats positifs. Au début de l'été, 60 pour 100 de la population de mouffettes de la région a été vaccinée et seul un cas de rage de la mouffette s'est déclaré en 1988 dans la région faisant l'objet d'étude.
- L'équipe de recherche sur la rage du MRN a également analysé les résultats des essais sur le terrain réalisés en 1987 par largage d'un appât pouvant être produit en grandes quantités en vue de l'immunisation du renard. Elle a constaté que, tandis que le vaccin avait bien toléré les chaleurs extrêmes sans perdre de son efficacité, les renards qui s'étaient limités à mordiller l'appât sans percer la poche de plastique n'avaient pas été vaccinés. Les animaux qui avaient pu venir en contact avec le vaccin avaient par contre été protégés presque à 100 pour 100 contre la maladie.

Réexamen de la chasse à l'orignal

La population d'orignaux de l'Ontario continue d'augmenter et atteint maintenant quelque 120 000 animaux. L'étude du programme de récolte sélective a été achevée en 1989 et a amené plusieurs modifi-

cations aux règlements régissant la chasse à l'orignal.

Le MRN a réintroduit la chasse en groupe à l'orignal durant la saison de 1988 et envisage l'application d'un système de demande collective. La saison de chasse à l'orignal a été retardée d'une semaine pour mieux protéger l'orignal adulte durant la saison de l'accouplement. Le MRN a aussi élaboré et appliqué des directives destinées à protéger l'habitat de l'orignal dans les zones où s'effectue l'exploitation du bois.

Soutien au programme sur le chevreuil

Un sondage effectué l'année dernière auprès des chasseurs de chevreuil a révélé que 74 pour 100 des chasseurs interrogés se disaient satisfaits ou très satisfaits du programme de récolte sélective, tandis que 18 pour 100 étaient dans une certaine mesure insatisfaits. La population de chevreuils de l'Ontario est en constante augmentation et est estimée à plus d'un quart de million, soit plus du double qu'en 1980. Le programme de récolte sélective du MRN est conçu pour garder le troupeau à peine en deçà du seuil de tolérance du territoire où le chevreuil habite. Cela contribue à maintenir la viabilité du troupeau et empêche les fluctuations radicales que la surpopulation entraîne.

Gestion de l'ours noir

Une nouvelle politique visant à créer des zones de gestion de l'ours noir à l'intention des exploitants touristiques est entrée en vigueur pour la saison de chasse du printemps 1989. Son application améliorera la gestion de la population d'ours noirs de l'Ontario en réduisant les occasions de conflit entre les exploitants et en établissant un système qui permettra d'exercer une meilleure gestion de la récolte.

L'ours aujourd'hui

Les chercheurs de la faune au MRN ont examiné les résultats des études menées sur le terrain au cours des quelques dernières années relativement à l'ours noir et à l'ours polaire. Les études indiquent que les ours polaires qui hibernent sur les côtes ontariennes de la Baie d'Hudson sont la plus féconde des sous-espèces d'ours polaire du Canada. Chez l'ours noir, cependant, la femelle ne peut, en général, avoir d'ourson avant le sixième été, après quoi elle mettra bas en moyenne 1,7 petit par an jusqu'à ce ce qu'elle meure de vieillesse, vers l'âge de 18 ans. Les chercheurs estiment que ces bas taux de reproduction sont peut-être attribuables au manque de nourriture.

Le dindon sauvage

Un programme destiné à introduire le dindon sauvage en Ontario a été entrepris en 1984, grâce à la collaboration active du MRN, de l'Ontario Federation of Anglers and Hunters et d'autres groupes de protection de la nature. Depuis, le dindon s'est multiplié rapidement et on en dénombre actuellement plus de 6 000. Un programme de capture et de remise en liberté a été mis en oeuvre l'année dernière dans plusieurs régions afin d'accélérer le repeuplement du dindon sauvage dans tout le Sud de l'Ontario.

Une saison annuelle de chasse contrôlée annuelle du dindon sauvage s'est tenue dans le district de Napanee en 1988. Les 500 chasseurs participants ont préalablement suivi des séances de formation obligatoires et ont récolté 71 de ces oiseaux insaisissables.

Espèces en voie de disparition

Depuis 13 ans, le MRN poursuit un projet aidant à réintroduire le faucon pèlerin dans la nature en l'élevant en captivité et en le remettant en liberté. En 1988, le personnel du MRN a signalé avec satisfaction qu'un couple de faucons pèlerins élevés et remis en liberté avait nidifié et eu deux petits. En outre, trois femelles relâchées en Ontario avaient réussi à se reproduire dans d'autres régions de l'est du continent nord-américain en donnant naissance à au moins cinq petits. Toujours en 1988, 29 jeunes faucons pèlerins ont été remis en liberté dans le Sud de l'Ontario, ce qui porte le nombre d'oiseaux relâchés depuis le début du projet à 172. Les efforts du MRN pour sauvegarder la présence de ce splendide oiseau de proie ont été soutenus, comme par le passé, par le dévouement de plusieurs associations et groupes de bénévoles.

Le MRN travaille également à protéger d'autres espèces menacées ou en voie de disparition. Le Ministère s'est associé au Programme de rétablissement du pluvier siffleur pour élaborer des stratégies de gestion visant à ramener cet oiseau menacé. De plus, huit espèces ou sous-espèces de serpents ont été protégés en vertu de la *Loi sur la chasse et la pêche*.

La population de chevreuils de l'Ontario est en constante augmentation et est estimée à plus d'un quart de million, soit plus du double qu'en 1980.

En 1988, plus de 3 000 enseignants ont suivi 130 stages d'initiation pour transmettre aux élèves des connaissances sur la faune, l'aménagement de l'habitat, les techniques de gestion et les programmes de recherche.

Recherche sur l'habitat

Un atelier organisé en novembre 1988 à Thunder Bay par le MRN en vertu de l'Entente Canada-Ontario concernant la mise en valeur des ressources forestières, a réuni les forestiers, les biologistes, les écologistes et les représentants des industries forestière et touristique pour étudier les répercussions des pratiques existantes de gestion forestière sur l'orignal et le poisson, ainsi que sur le tourisme. On a délimité les zones qui nécessitent une recherche scientifique plus poussée et proposé celles où il sera opportun de procéder à des études. Les participants ont mis au point un modèle conceptuel devant servir de point de départ pour de futures recherches interdépendantes.

Participez!

Quelque 5 200 personnes ont consacré, en 1988, plus de 50 000 heures de travail à 166 projets réalisés dans le cadre du Programme de participation communautaire à la gestion de la faune (PPCGF). Chaque année, le réseau des volontaires associés au programme va croissant et les participants travaillent avec enthousiasme à des projets nouveaux et toujours plus nombreux tendant à réhabiliter l'habitat faunique, à entreprendre des recherches ou à augmenter les populations animales. Parmi les projets récents, signalons ceux qui consistent à apporter un soutien au Programme sur les oiseaux reproducteurs rares de l'Ontario, à dresser des haies servant d'abri aux oiseaux et aux animaux, à gérer des étangs de castors, à ensemencer des champs de trèfle et à améliorer l'habitat du chevreuil.

Atout-faune, un projet emballant

Le projet «Atout-faune» est un des programmes éducatifs mis de l'avant par le MRN qui ont connu le plus vif succès. En 1988, plus de 3 000 enseignants ont suivi 130 stages d'initiation aux méthodes didactiques les plus aptes à transmettre aux élèves les connaissances sur la faune, l'aménagement de l'habitat, les techniques de gestion et les programmes de recherche.

Un ouvrage de référence sur la fourrure

Un ouvrage exhaustif sur les animaux à fourrure et le commerce de la fourrure en Amérique du Nord a été publié par le MRN et l'Ontario Trappers Association. Intitulée *Wild Furbearer Management and Conservation in North America*, cette encyclopédie de 1 168 pages, dont la préparation a duré plus de quatre ans, a été le fruit de la collaboration de 104 spécialistes. L'accent est mis sur la biologie et les caractéristiques de l'habitat de tous les animaux à fourrure d'Amérique du Nord et le livre traite de sujets aussi divers que l'histoire de la pelleterie, ainsi que les techniques et principes de gestion des fourrures.

Les éditeurs se sont vu remettre le prestigieux prix annuel de la Wildlife Society pour le meilleur ouvrage sur la faune en Amérique du Nord.

Programme de chasse à l'arc

À l'automne de 1988, le MRN a inauguré, de concert avec les associations de sportifs et de chasseurs à l'arc, un programme éducatif bénévole s'adressant aux chasseurs à l'arc. Deux séances de formation à l'intention des instructeurs ont eu lieu et quelque 90 nouveaux instructeurs se sont vu décerner un certificat d'aptitude.

Agents de protection de la nature

Les 240 agents de protection de la nature du MRN ont pour mission de faire observer les lois fédérales et provinciales régissant la pêche, l'habitat faunique et les espèces végétales protégées ainsi que les règlements sur les parcs provinciaux et les terres publiques. Ils ont également pour tâche d'informer le public sur la gestion des ressources naturelles en s'adressant aux groupes communautaires et en donnant des conférences dans les écoles, les clubs et devant de larges auditoires.

En 1988, les agents de protection de la nature aidés de 395 adjoints ont rejoint quelque 453 929 utilisateurs des ressources. Ils ont adressé 15 299 avertissements et déposé 7 588 accusations pour infractions aux règlements de la pêche et de la chasse, en vertu de la *Loi sur la chasse et la pêche* (Ontario), de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* (Canada), de la *Loi sur les pêcheries* (Canada) et d'autres lois et règlements. Les personnes contrevenant à ces lois se sont vu infliger des amendes s'élevant à 704 500 $.

Sécurité de la navigation

Le Bureau de la navigation de plaisance, avec la collaboration d'autres utilisateurs des ressources, favorise la sécurité de la navigation. À cette fin, il mène une campagne active de sensibilisation dans le cadre du projet ASM, Agence de sécurité maritime. Au cours de l'exercice 1988-1989, le Bureau a publié une nouvelle version des Règlements de la navigation de plaisance qui illustre et regroupe les renseignements émanant de divers organismes gouvernementaux à l'adresse des plaisanciers. Le Bureau coordonne l'examen, sur le plan provincial, de 12 projets fédéraux d'expansion de ports et poursuit l'étude des cas de décès occasionnés par la navigation de plaisance en Ontario.

Parcs et loisirs de plein air

En 1988, le réseau des parcs provinciaux de l'Ontario a accueilli 7,8 millions de visiteurs, résidents et touristes.

En mai 1988, une nouvelle politique des parcs axée sur la protection des ressources a été annoncée. Cette politique prévoit d'ajouter des nouveaux parcs, pour en porter le total à 261, et préconise une protection accrue des sites ayant une valeur culturelle et naturelle importante.

Protection accrue des parcs

Les parcs provinciaux de l'Ontario sont classés dans six catégories : parcs sauvages, réserves naturelles, parcs historiques, parcs naturels, parcs aquatiques et parcs de loisirs.

En vertu de la nouvelle politique, la chasse est interdite à l'intérieur des parcs sauvages et des réserves naturelles. Les activités minières, la construction hydro-électrique et la coupe de bois sont interdites dans l'ensemble du réseau (à l'exception du parc Algonquin et du lac Supérieur où la coupe forestière peut se poursuivre). La pêche commerciale, le piégeage, la récolte de riz sauvage et la pêche à l'appât seront progressivement éliminés sur une période de 21 ans à compter du 1er janvier 1989.

La politique ministérielle met également l'accent sur la participation du public à la gestion des parcs en l'invitant à seconder l'élaboration de plans de gestion visant à définir la vocation des parcs, ainsi que les installations et les services offerts.

Revitalisation des parcs

Le MRN s'apprête à célébrer, en 1993, le 100e anniversaire du réseau des parcs provinciaux et, à cette occasion, il a mis en oeuvre un plan quinquennal de revitalisation des parcs. Au cours de l'exercice 1988-1989, deuxième année du programme, environ 5 400 000 $ ont été consacrés à l'amélioration des parcs. Parmi les projets réalisés, on compte la construction de pavillons de toilettes avec douches dans 10 parcs provinciaux, la rénovation d'installations existantes, l'amélioration de conduites d'eau et d'égouts ainsi que d'aires de stationnement et de routes.

Aide fiscale à la nature

Un pas important en faveur de la protection du patrimoine naturel de l'Ontario sur les terres privées a été fait en 1988 par l'introduction du Programme de remise fiscale sur les terres protégées. En vertu du programme, les propriétaires de terres protégées peuvent bénéficier de remises de l'impôt foncier allant jusqu'à 100 pour 100. Les aires désignées comprennent les terres marécageuses classées dans les catégories 1, 2 et 3, les Zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) du patrimoine provincial, les sites naturels de l'escarpement du Niagara, les terres non productrices appartenant aux offices de protection de la nature et d'autres terres appartenant à des organismes à but non lucratif.

Le programme a pour objet de reconnaître, de favoriser et d'appuyer la protection à long terme de certaines catégories de zones protégées qui correspondent aux objectifs de préservation du patrimoine naturel de la province.

Environ 372 000 hectares de terres, situées pour la plupart dans le Sud de l'Ontario, ont été désignées comme étant des zones protégées. Les propriétaires fonciers admissibles peuvent présenter leur demande d'ici au 31 décembre 1990 afin de se prévaloir du programme de remise d'impôt applicable aux années 1987 et 1988.

Le MRN célébrera, en 1993, le 100e anniversaire du réseau des parcs provinciaux et, à cette occasion, il a mis en oeuvre un plan quinquennal de revitalisation des parcs. En 1988-1989, deuxième année du programme, environ 5 400 000 $ ont été consacrés à l'amélioration des parcs.

Terres et eaux

Presque 87 pour 100 des terres de l'Ontario appartiennent à la Couronne et un cinquième environ de la superficie de la province est recouverte d'eau. Le Groupe des terres et des eaux du MRN assure la gestion de ces terres et eaux publiques. Les programmes s'étendent à la gestion des rives et à la prévision des inondations et comprennent les services de cartographie, d'arpentage et de télédétection, le soutien financier et technique aux offices de protection de la nature ainsi que la gestion des ressources de pétrole, d'agrégats, de tourbe et d'énergie hydro-électrique.

Le MRN élabore une stratégie de conservation afin d'encourager l'utilisation efficace et soutenue des ressources en eau. Cette stratégie tient compte des inquiétudes exprimées quant à une pénurie d'eau pouvant résulter d'une consommation d'eau accrue et d'un réchauffement de la planète.

Loi sur le contrôle du transfert de l'eau

En 1988, l'Ontario a pris des mesures visant à affirmer ses pouvoirs de contrôle et de gestion sur la sécurité à long terme des ressources en eau de la province. La Loi de 1988 sur le contrôle du transfert de l'eau interdit tout transfert d'eau en dehors de l'un ou l'autre des quatre bassins hydrographiques de la province sans l'approbation de la ministre des Richesses naturelles, y compris les transferts d'un bassin hydrographique à un autre dans les confins de l'Ontario ou vers un bassin hydrographique provincial situé dans le territoire d'une autre province. La loi interdit en outre tout transfert d'eau vers d'autres pays. Elle s'applique à tout transfert d'eau projeté, que ce soit par dérivation ou transport par chemin de fer, pipeline, camion ou navire, sans que cette énumération soit limitative.

Conservation de l'eau

L'été de 1988, plus long et chaud qu'à l'accoutumée et l'un des plus secs des années récentes, a mis en évidence la nécessité d'assurer la protection et la conservation d'eau potable et pure en Ontario. Le MRN élabore une stratégie de conservation d'eau afin d'encourager une utilisation plus efficace et soutenue des ressources en eau de la province. Cette stratégie, conjointement avec d'autres dispositions prises à l'échelle provinciale, tient compte des inquiétudes croissantes exprimées quant à une pénurie de l'approvisionnement en eau pouvant résulter d'une consommation plus importante et d'un réchauffement du climat de la planète. La stratégie de conservation a quatre volets :

- sensibiliser le public en la matière et le rendre conscient de la nécessité des efforts de conservation;
- favoriser la recherche et l'application de technologies et de méthodes de conservation de l'eau;
- rechercher les moyens aptes à encourager la conservation de l'eau;
- promouvoir une communication et une coopération meilleures sur les questions touchant à la gestion de l'eau.

Gestion des rives

Le programme de gestion des rives du MRN est conçu pour prévenir la perte de vies humaines et minimiser les dommages matériels associés aux inondations et à l'érosion.

Le personnel du Ministère, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, a procédé à l'élaboration d'une déclaration de principes précisant l'attitude de l'Ontario sur les risques d'inondation et d'érosion dans les zones riveraines du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. La politique donnera des directives aux municipalités et aux autres organismes préposés à l'aménagement du territoire en tenant compte des risques afférant aux zones littorales dans les plans de gestion municipale.

À ce jour, trois bases de données spécialisées qui rassemblent l'information accessible en matière de gestion des rives sont en opération et une quatrième est sur le point de l'être. En outre, une base de données fournit l'information sur le déferlement des vagues le long des rives des Grands Lacs; la deuxième fournit des détails sur la localisation et la mesure du mouvement sédimentaire et la troisième précise les niveaux de crue à récurrence de 100 ans pour les Grands Lacs en prenant en compte les niveaux élevés atteints par les eaux au milieu des années 80. Une quatrième base de données permet la surveillance constante des taux récessifs d'érosion dans divers sites représentatifs des Grands Lacs. Le personnel du MRN a en outre apporté son concours aux travaux de la Commission mixte internationale sur les niveaux d'eau variables dans le bassin des Grands Lacs.

Programme Canada-Ontario de réduction des dommages causés par les inondations

Ce programme conjoint fédéral-provincial prévoit la préparation de cartes de risques de crue utilisées pour enrayer l'urbanisation dans les zones susceptibles d'être inondées. Soixante-six projets ont été entrepris au cours de 1988 dans le cadre de ce programme, outre un certain nombre d'études techniques de diverse nature.

Un programme pluriannuel de photographie aérienne et de cartographie de tout le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent a commencé en 1988. Ainsi, des projets de surveillance au sol et de photographie aérienne et une base de données cartographiques ont été réalisés pour les rives qui

s'étendent depuis la partie méridionale du lac Huron en passant par les lacs Sainte-Claire et Érié, jusqu'à proximité de Grimsby sur les rives du lac Ontario.

Planification de la plaine inondable

Une nouvelle déclaration de principes sur la planification de la plaine inondable a reçu l'approbation du gouvernement de l'Ontario en août 1988. La déclaration, énoncée conjointement par le MRN et le ministère des Affaires municipales, donne aux municipalités une latitude et des possibilités accrues en matière de participation publique au processus local de prise de décision, et tient davantage compte des conditions qui prévalent sur le plan local. Toutefois, le concept sous-jacent à la gestion des plaines inondables demeure le même, à savoir qu'aucun nouveau projet de construction ne devrait être permis dans les zones exposées aux crues ou dans des conditions susceptibles d'aggraver l'inondation des terres habitées actuellement.

Meilleure prévision des crues

Un Comité de liaison du Centre de prévision des débits a été constitué selon des lignes nouvelles pour donner des conseils sur les politiques et les programmes de prévision des crues et d'intervention d'urgence en Ontario. Le MRN est également en voie de préparer des normes en matière de prévision des crues, de mettre sur pied le plan d'un réseau limnigraphique provincial et d'étudier la possibilité de fournir à la clientèle des prévisions météorologiques.

En 1988, le Centre de prévision des débits a signalé 50 alertes d'inondation et publié 230 bulletins météorologiques.

Étude des offices de protection de la nature

Les 38 offices de protection de la nature que compte l'Ontario ont été établis à l'origine essentiellement pour répondre aux besoins exprimés sur le plan local en matière de gestion des eaux et de contrôle des inondations. Aujourd'hui, près de 40 ans plus tard, les offices ont étendu leurs programmes pour inclure les activités de loisirs, la gestion de la forêt et de l'habitat faunique, l'éducation dans le domaine de la conservation, la protection des terres marécageuses et la protection du patrimoine.

Un comité interministériel formé des représentants des ministères des Richesses naturelles, de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Tourisme et des Loisirs, des Affaires municipales et du Trésor et de l'Économie a procédé à une étude des responsabilités, de la structure, de la composition et des mécanismes de financement des offices de protection de la nature. En juin 1988, le comité publiait son rapport soumis à l'examen et aux remarques du public.

Les recommandations préconisent le regroupement des petits offices de protection de la nature dans le Sud de l'Ontario afin de faire un meilleur usage de leurs fonds et de fournir des services mieux harmonisés dans la province. Le comité a également conseillé de réduire le nombre des membres du comité d'administration et de remplacer les méthodes de financement des offices par un système uniforme de taux de subvention établis en fonction d'une évaluation préalable et de la population desservie, à l'avantage des petits offices de protection de la nature.

Bien que le rapport du comité interministériel ait suscité des réactions unanimes en ce qui concerne la nécessité d'une réforme, le consensus n'a pas été fait sur toutes les questions. Ainsi, l'adjoint parlementaire au ministre des Richesses naturelles a été désigné pour présider un comité appelé à résoudre les questions en suspens. Ce comité comprend un représentant du MRN, de l'Association des offices de protection de la nature de l'Ontario et de l'Association of Municipalities of Ontario.

Projets locaux des offices de protection de la nature

En 1988, le MRN a accordé des subventions d'une valeur de 42 900 000 $ aux offices de protection de la nature, y compris des subventions de 22 500 000 $ destinées aux projets d'immobilisations. Les subventions d'équipement pour la lutte contre les inondations s'élevaient à 8 900 000 $ et 3 500 000 $ ont été consacrés aux projets de contrôle de l'érosion. De plus, 2 000 000 $ ont été alloués à l'administration des programmes et aux opérations de gestion des terres et des eaux.

Parmi les projets importants inaugurés en 1988, signalons un programme quinquennal de contrôle des inondations de 12 000 000 $ entrepris par l'Office de protection de la nature de la vallée

Une nouvelle déclaration de principes sur la plaine inondable a reçu l'approbation du gouvernement en août 1988. La déclaration donne aux municipalités des possibilités accrues en matière de participation publique au processus de prise de décision, et tient davantage compte des conditions qui prévalent sur le plan local.

Afin de permettre une meilleure gestion de cette ressource, le MRN a présenté la *Loi de 1988 sur les agrégats*. La nouvelle loi favorise la réhabilitation des puits et des carrières et met davantage l'accent sur l'aspect environnemental.

inférieure de la Thames en vue d'assurer une protection contre les crues à 719 habitations situées à proximité des ruisseaux Indian et McGregor à Chatham.

La deuxième étape du projet de gestion des glaces de Belleville, au coût de 7 500 000 $, a été terminée. Le projet prévoyait la construction du barrage Arthur Holgate sur la rivière Moira, en amont de Belleville, afin de prévenir les problèmes chroniques de l'embâcle et des inondations qui s'ensuivent.

Protection des terres publiques

Le gouvernement a approuvé, au printemps de 1988, certaines modifications de la *Loi sur les terres publiques* permettant ainsi au MRN de mieux protéger et gérer les terres publiques de l'Ontario. Les personnes qui déversent illégalement des déchets ou qui érigent des constructions sur des terres de la Couronne sont tenues de remettre en état ou de réhabiliter ces terres. Les amendes pour infraction à la loi ont également été augmentées.

Les changements administratifs prévus par la loi faciliteront la tâche des personnes qui travaillent ou qui construisent sur des terres de la Couronne. Un seul permis de travail polyvalent a remplacé toutes les autorisations exigées par le passé avec une rationalisation du processus à l'avantage de cette clientèle.

Les modifications de la *Loi sur les terres publiques* prévoient également l'annulation des lettres patentes relatives aux bien-fonds, procédé qui permettra de rendre accessibles un plus grand nombre de terres de la Couronne à de fins de prospection minière.

Importance des agrégats

L'Ontario a produit, en 1988, 185 millions de tonnes de sable, gravier et pierre qui, conjointement avec des produits dérivés tels que le ciment, la chaux et la brique, contribuent directement à l'essor de l'économie provinciale pour une valeur de 1 500 000 000 $. Afin de permettre une meilleure gestion de cette ressource, le MRN a présenté la *Loi de 1988 sur les agrégats*, qui prévoit une refonte de toutes les lois régissant l'extraction des agrégats y compris la *Loi sur les puits d'extraction et les carrières*, la *Loi sur l'enlèvement du sable* et, en partie, la *Loi sur les mines*.

La nouvelle loi favorise la réhabilitation des puits et des carrières et met davantage l'accent sur l'aspect environnemental. Elle prévoit également une rémunération financière pour les municipalités et une plus grande participation à la concession et à l'examen des exploitations d'agrégats.

De nouvelles publications sont en cours de préparation pour faire connaître la loi à l'industrie et au public. Le MRN a en outre publié un rapport décrivant les méthodes de réhabilitation des puits et des carrières à des fins de production forestière, ainsi qu'un rapport en trois volumes sur les industries de la pierre calcaire de l'Ontario.

Directives sur les routes d'accès

Le MRN est appelé à gérer le plus vaste réseau de routes de l'Ontario, si l'on compte le réseau de routes d'accès sur les terres de la Couronne, long de 35 000 kilomètres, et les besoins de nouveaux ponts et routes qui chaque année se déclarent.

Pour veiller à ce que ces routes soient construites dans le respect de notre milieu naturel, le ministère a publié un guide intitulé *Directives environnementales pour la construction de routes d'accès et de traversées de cours d'eau*.

Le Ministère a aussi élaboré une politique exigeant que tous les nouveaux ponts construits sur les terres de la Couronne soient conçus pour soutenir en toute sécurité la charge utile. Ils feront, à cette fin, l'objet d'une inspection obligatoire et des panneaux portant indication de la charge nominale tolérée doivent être affichés pour renseigner les usagers.

Combustibles minéraux

L'année dernière, la production de pétrole s'est accrue de 35 pour 100 en Ontario, tandis que la production totale contribuait pour 85 000 000 $ à l'économie provinciale. Dans le Sud-Ouest de l'Ontario, on a enregistré une augmentation de 98 pour 100 du nombre de permis délivrés pour le forage de puits, ce qui a amené à la découverte de 30 nouveaux gisements de pétrole et de gaz.

Dans le cadre du programme des minéraux combustibles du MRN, signalons une nouvelle initiative qui tend à accélérer l'étude des demandes de réglementation des espacements visant à contrôler les emplacements des puits de pétrole et de gaz. On a annoncé l'application de dix-huit nouvelles dispositions qui assureront un développement ordonné ainsi que la conservation des gisements de pétrole et de gaz.

Terres autochtones

Le MRN a créé, en janvier 1989, une Section des terres autochtones chargée de mettre en oeuvre les politiques et les programmes afférents aux terres de la Couronne et aux populations autochtones. Cette section fournit l'expertise sur les questions touchant aux terres et aux ressources qui font l'objet de réclamations territoriales de la part des Indiens et est chargée des négociations qui aboutiront à la concession de terres de la Couronne pour la création de nouvelles réserves indiennes et à des agrandissements des réserves existantes.La Section gère également les programmes visant à l'exploitation des ressources naturelles pour le bienfait économique des peuples autochtones et travaille en collaboration avec la Direction générale des affaires autochtones de l'Ontario en vue de trouver une solution à un certain nombre de questions ayant trait aux ressources.

Utilisation des terres de la Couronne comme outil d'expansion

Plus de 400 lots pour chalets ont été vendus ou donnés en location sur les terres de la Couronne du Nord de l'Ontario depuis 1987, dans le cadre de l'initiative provinciale d'utilisation des terres de la Couronne comme outil d'expansion économique. D'autres projets entrepris en vertu du programme comprennent l'installation d'une tourbière au nord-est de Cochrane ainsi que 50 acres d'une bleuetière et d'un projet de casier d'aquaculture, tous deux près d'Atikokan.

L'étude destinée à l'amélioration des politiques ministérielles d'utilisation des terres s'est poursuivie au cours de 1988, avec accent sur l'implantation d'industries non axées sur les ressources, le tourisme commercial, les projets hydro-électriques, l'extraction de la tourbe et l'aquaculture. À cette fin, on a consulté les représentants de plus de 30 groupes d'intérêt et d'organismes du gouvernement fédéral et provincial.

On a également entrepris d'étudier la demande qui s'exprime pour l'aménagement de chalets sur les terres de la Couronne et des répercussions économiques d'une telle initiative. L'étude servira de fondement pour la définition de l'orientation à long terme du programme.

Projets hydro-électriques

Au cours de l'exercice 1988-1989, le MRN a approuvé la construction de 14 centrales hydro-électriques comportant un investissement d'environ 100 000 000 $ de la part du secteur privé. Le ministre a également donné son approbation à une nouvelle politique et à des lignes de conduite visant à accorder et aménager des sites aptes à favoriser un développement hydro-électrique ordonné et respectueux des exigences environnementales.

Trois emplacements ont été accordés par voie d'appel d'offres, y compris pour un projet de centrale électrique de 20 000 000 $ située sur la rivière Black près de Terrace Bay. L'aménagement de la centrale de la rivière Black a été accordé à un consortium auquel participe la bande indienne de Pic Heron Bay. On prévoit que le projet créera des emplois permanents pour les membres de la bande.

Données géographiques

La demande du public pour avoir accès aux données du projet de géomatique mis en oeuvre par le MRN va croissant et, en 1988, le Ministère a répondu à plus de 900 requêtes provenant de forestiers, de géographes et d'autres sources. La géomatique est un système qui rassemble l'information sur les terres, les caractéristiques naturelles et les transformations opérées par l'homme sous une forme informatisée facilement accessible.

La géomatique permet d'emmagasiner, de mettre en corrélation et d'analyser des données sur tous les domaines, allant de la configuration géographique et des conditions du sol aux collecteurs pluviaux et aux lignes électriques. En 1989, quelque 750 cartes topographiques numériques ont été dressées par passation de contrat avec le secteur cartographique ontarien. La technologie est en effet un outil qui s'avère aussi fructueux dans des domaines traditionnels comme celui de la cartographie.

Un projet pilote visant à faire l'essai de la géomatique dans les bureaux de district du MRN a débuté à Cambridge et Timmins.

La demande du public pour avoir accès aux données du projet de géomatique mis en oeuvre par le MRN va croissant et, en 1988, le ministère a répondu à plus de 900 requêtes provenant de forestiers, de géographes et d'autres sources.

Toponymie

Lorsque la *Loi sur les services en français* entrera en vigueur en novembre 1989, toutes les publications du MRN destinées au public, à l'échelle de la province y compris les cartes et les répertoires géographiques, seront présentées en version bilingue. La Section de toponymie a participé aux travaux des comités visant à aider la Direction à respecter son engagement de mettre en application la nouvelle loi.

Cet effort comporte la traduction de la nomenclature toponymique en français et la mise en oeuvre d'une politique de bilinguisme en matière de cartographie. Depuis 1988, un groupe d'étude s'est rendu dans les régions francophones de l'Ontario pour réunir l'information sur les usages toponymiques de la collectivité franco-ontarienne d'aujourd'hui.

Détection des feux de forêt

Un projet visant à prédire la propagation des feux de forêt dans la région du Centre-Nord s'est avéré très utile en 1988, année qui vient en deuxième position parmi les pires saisons des incendies. Le Centre ontarien de télédétection (COT) a également mis à la disposition du personnel préposé à la lutte contre les incendies l'information cartographique sur les caractéristiques des peuplements recueillie à l'aide de l'analyse informatique des données de satellite pour son utilisation dans un programme d'ordinateur susceptible de prédire la propagation des feux de forêt. Le succès du projet indique que la même méthode pourrait trouver application dans les autres régions de la province.

Le MRN collabore également avec la Commission géologique de l'Ontario pour élaborer des méthodes aptes à intégrer les données géologiques aux images radar de manière à rendre possible l'analyse de toute une gamme de rehaussements, de comparaisons et d'affichages. De concert avec l'industrie privée, le MRN a offert des sessions de formation à l'intention de chercheurs venant de Thaïlande et de Malaysie, sur l'analyse des données informatiques recueillies à l'aide de la technologie de télédétection.

Administration

La Division de l'administration soutient, facilite et évalue la multitude de programmes et d'activités de gestion des ressources auxquels se consacrent les 3 700 personnes qui forment l'effectif permanent du MRN et les quelque 10 000 personnes employées à titre occasionnel ou contractuel. Elle comprend les services de communications, de gestion des ressources humaines et les services juridiques. Au sein de la Division, le Groupe de l'administration et des finances regroupe les directions suivantes : services administratifs, ressources financières, vérification interne et service des systèmes.

Plus de 45 000 adolescents ont profité de l'été pour planter de jeunes arbres, nettoyer les parcs, mener des enquêtes sur la faune et empoissonner nos plans d'eau depuis que le Programme des jeunes forestiers a été inauguré, il y a 45 ans.

Services en français

La Commission des services en français de l'Ontario a approuvé, en février 1989, le plan du Ministère pour se conformer à la *Loi sur les services en français*. Le plan comporte une période de préparation d'une durée supérieure à deux ans au bureau principal et aux sièges des 35 bureaux locaux désignés et des 12 organismes relevant du MRN qui sont touchés par la Loi. Des plans de communications et des notes d'information ont été élaborés pour informer le personnel et la clientèle sur la portée de la Loi et sur les démarches permettant d'offrir les services en français au public.

Équité pour tous

Le Programme d'équité d'emploi s'attache à promouvoir la pleine égalité des autochtones, des personnes handicapées, des minorités visibles et des francophones et à assurer l'égalité des chances pour les femmes. Au cours de l'exercice 1988-1989, une stratégie visant à ce que les autochtones soient représentés en plus grand nombre au sein du MRN a été élaborée et plusieurs mesures nouvelles ont été adoptées à cette fin. Un projet pilote a été lancé pour évaluer l'énergie physique que les employés dans des postes déterminés doivent déployer. Les données recueillies permettront d'ouvrir la voie au recrutement de personnes handicapées.

Des séminaires à l'intention des spécialistes en ressources humaines sur les modifications des exigences édictées dans le Code des droits de la personne relativement à l'emploi de personnes handicapées se sont tenus en Ontario. Deux vérifications opérationnelles sur les programmes régionaux d'équité d'emploi ont également été entreprises.

Jeunes forestiers

Plus de 45 000 adolescents ont profité de l'été pour planter de jeunes arbres, nettoyer les parcs, mener des enquêtes sur la faune et empoissonner nos plans d'eau depuis que le Programme des jeunes forestiers a été inauguré, il y a 45 ans. En 1988, 1 400 jeunes forestiers ont vécu cette expérience pendant huit semaines dans un des 50 camps répartis dans tout l'Ontario. Un camp bilingue a également été établi en 1988.

Les jeunes qui réussissent bien lors de l'appréciation finale et qui souhaitent se spécialiser dans un domaine particulier pourront participer, lors de la deuxième année, à un programme avancé appelé Forestiers Niveau II. Quelque 300 Forestiers II ont pu bénéficier du programme en 1988.

Programmes pour les jeunes

Outre le Programme des jeunes forestiers, le MRN administre plusieurs autres programmes pour les jeunes. Le gouvernement a institué, en 1988, la Brigade des jeunes environnementalistes pour offrir des occasions d'emploi aux jeunes âgés de 15 à 24 ans, dans les domaines de la conservation et de la protection de l'environnement. En vertu de ce programme, le MRN a assumé la responsabilité de 74 projets et créé 423 emplois d'une durée variant de deux mois à un an.

Toujours en 1988, un programme d'été a permis à 1 641 élèves d'obtenir un emploi de saison dans les domaines de la conservation, de la gestion des ressources et de l'administration.

Connaître les risques

La Section de la santé et de la sécurité au travail veille à l'application des nouvelles lois fédérales et provinciales sur le droit de savoir, qui prescrivent aux employeurs d'informer leur personnel des risques ou des matières toxiques auxquels il s'expose sur le lieu de travail. Le nouveau Système ontarien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail sera intégré, au cours de 1989, à tout le cadre général du travail ministériel.

Activités de perfectionnement

Afin de remplir son rôle dans le contexte changeant de la gestion des ressources, il est essentiel que le Ministère mette à la disposition de ses cadres les moyens d'une formation et d'un perfectionnement appropriés. Il appartient à la Section du perfectionnement de fournir un soutien aux cadres en matière de formation et d'élaboration de méthodes et de matériel. En 1988, un plan de formation en gestion comprenant des programmes d'orientation et d'auto-évaluation à l'intention des cadres a été élaboré et mis en oeuvre. Le personnel du Ministère a également accès à des cours de formation en gestion.

La Semaine du MRN se rend dans le Nord

Cette année, la Semaine que le MRN consacre avec succès aux activités de perfectionnement avait une saveur nordique. Après deux années au Collège Sir Sandford Fleming de Peterborough, la Semaine du MRN s'est déplacée au Sault College de Sault Ste. Marie. À cette occasion, environ 1 460 personnes ont assisté à des cours sur des

sujets aussi variés que la rédaction de curriculum vitae, les programmes de gestion du temps, et la participation des autochtones. Un des moments culminants de la semaine a été le déroulement d'une tribune de hauts fonctionnaires sur les questions primordiales pour le Ministère.

Services financiers

La Direction des ressources financières est l'économiste du Ministère. Elle offre au personnel du Ministère la formation en matière financière, accomplit les tâches comptables indispensables et collabore avec les groupes externes.

Technologie des systèmes

Un réseau informatique reliant tous les bureaux administratifs de l'Ontario et permettant l'envoi de courrier électronique (lettres, notes de service, messages) a été inauguré, à titre de projet pilote, au printemps de 1989.

En outre, une étude visant à élaborer un système d'information interne uniforme pour le Ministère est censée se conclure en 1989. L'étude, en trois étapes, aura défini les besoins en données et en moyens informatiques des différents programmes et groupes de gestion qui composent le MRN.

Information

La Direction des communications a pour tâche d'informer le public et le personnel du MRN des activités du Ministère. Elle maintient les relations avec les médias, répond aux requêtes du public, coordonne les programmes d'éducation et fournit un soutien au personnel qui s'occupe des programmes sur le terrain.

Le personnel des communications réalise et diffuse des communiqués de presse, des publications, des films, des vidéos, des expositions et le Rapport annuel du Ministère afin d'illustrer les programmes, les questions d'actualité et les initiatives du MRN.

Programmes d'éducation scolaire

Une nouvelle politique d'éducation a permis au Ministère d'élaborer un programme à l'échelle de la province en vue de sensibiliser les jeunes élèves aux questions touchant les ressources et leur gestion. Du matériel de soutien est ainsi fourni pour quatre projets d'enseignement mis au point par le personnel chargé du programme :

- La trousse documentaire destinée aux enseignants du cycle primaire comprend les leçons, les activités, les articles et les objets — affiches, ramures, mâchoires de cerf et dents de castor — qui illustreront les notions de protection de la forêt et de notre faune aquatique et terrestre;
- Le projet Atout-faune, un programme interdisciplinaire qui apporte un complément à l'enseignement et qui met l'accent sur la conservation de la faune, se compose d'un guide d'activités de 252 pages à l'usage des enseignants du primaire;
- Objectif forêts, disponible pour l'année 1989-1990, informe les élèves de la maternelle au secondaire sur les forêts et leur gestion en Ontario;
- Le Programme d'éducation scolaire sur les pêches qui pourra être utilisé dès 1990 dans les écoles primaires et secondaires de la province, met l'accent sur le poisson et sur la gestion des pêches.

Conformément à son intérêt pour les programmes d'éducation, le MRN a participé à deux Festivals environnementaux d'enfants tenus à Hamilton et Toronto en 1988. Il a aussi organisé une exposition illustrant combien les ressources naturelles et l'environnement sont interdépendants.

Centre des richesses naturelles Leslie M. Frost

De plus en plus de visiteurs découvrent le Centre Frost, situé près de Dorset dans la région de Muskoka — et à juste titre. Le Centre témoigne du travail que le MRN réalise dans le domaine de la gestion des ressources dans toute la province.

En 1988, 12 200 élèves et participants adultes ont assisté aux programmes éducatifs d'interprétation que le Centre organise et presque 2 000 employés du MRN ont utilisé ses salles de conférences et installations de formation.

Plusieurs groupes d'intérêts spéciaux, y compris la Field Botanists of Ontario, la Bruce Trail Association et la Wilderness Canoe Association, ont accepté l'invitation de se rendre au Centre et de faire part de leurs vues au personnel du MRN. Des ateliers spéciaux ont également attiré plus de 2 000 enseignants au cours de l'année.

En 1988, une entente de gestion a été conclue avec l'Université de Toronto permettant ainsi au Centre d'exploiter deux lots sur les terres de l'université pour démontrer les techniques intégrées de gestion du bois et de la faune.

Un réseau informatique reliant tous les bureaux administratifs de l'Ontario et permettant l'envoi de courrier électronique (lettres, notes de service, messages) lisible à l'écran des ordinateurs locaux a été inauguré, à titre de projet pilote, au printemps de 1989.

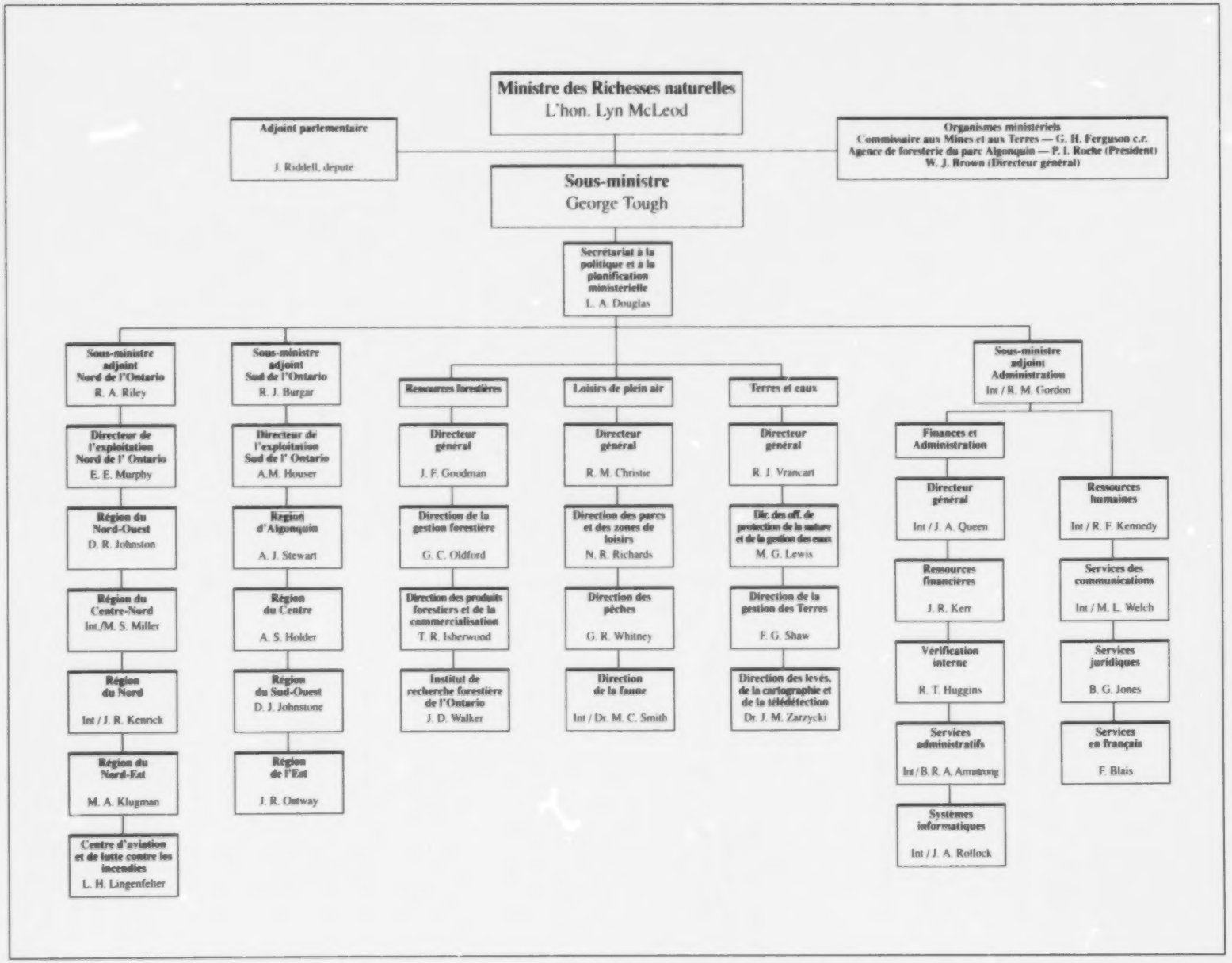
Ministre des Richesses naturelles
L'hon. Lyn McLeod
Adjoint parlementaire
J. Riddell, député
Organismes ministériels
Commissaire aux Mines et aux Terres — G. H. Ferguson c.r.
Agence de foresterie du parc Algonquin — P. I. Roche (Président)
W. J. Brown (Directeur général)
Sous-ministre
George Tough
Secrétariat à la politique et à la planification ministérielle
L. A. Douglas
Sous-ministre adjoint Nord de l'Ontario
R. A. Riley
Directeur de l'exploitation Nord de l' Ontario
E. E. Murphy
Région du Nord-Ouest
D. R. Johnston
Région du Centre-Nord
Int./M. S. Miller
Région du Nord
Int / J. R. Kenrick
Région du Nord-Est
M. A. Klugman
Centre d'aviation et de lutte contre les incendies
L. H. Lingenfelter
Sous-ministre adjoint Sud de l'Ontario
R. J. Burgar
Directeur de l'exploitation Sud de l' Ontario
A.M. Houser
Région d'Algonquin
A. J. Stewart
Région du Centre
A. S. Holder
Région du Sud-Ouest
D. J. Johnstone
Région de l'Est
J. R. Ostway
Ressources forestières
Directeur général
J. F. Goodman
Direction de la gestion forestière
G. C. Oldford
Direction des produits forestiers et de la commercialisation
T. R. Isherwood
Institut de recherche forestière de l'Ontario
J. D. Walker
Loisirs de plein air
Directeur général
R. M. Christie
Direction des parcs et des zones de loisirs
N. R. Richards
Direction des pêches
G. R. Whitney
Direction de la faune
Int / Dr. M. C. Smith
Terres et eaux
Directeur général
R. J. Vrancart
Dir. des off. de protection de la nature et de la gestion des eaux
M. G. Lewis
Direction de la gestion des Terres
F. G. Shaw
Direction des levés, de la cartographie et de la télédétection
Dr. J. M. Zarzycki
Sous-ministre adjoint Administration
Int / R. M. Gordon
Finances et Administration
Directeur général
Int / J. A. Queen
Ressources financières
J. R. Kerr
Vérification interne
R. T. Huggins
Services administratifs
Int / B. R. A. Armstrong
Systèmes informatiques
Int / J. A. Rollock
Ressources humaines
Int / R. F. Kennedy
Services des communications
Int / M. L. Welch
Services juridiques
B. G. Jones
Services en français
F. Blais

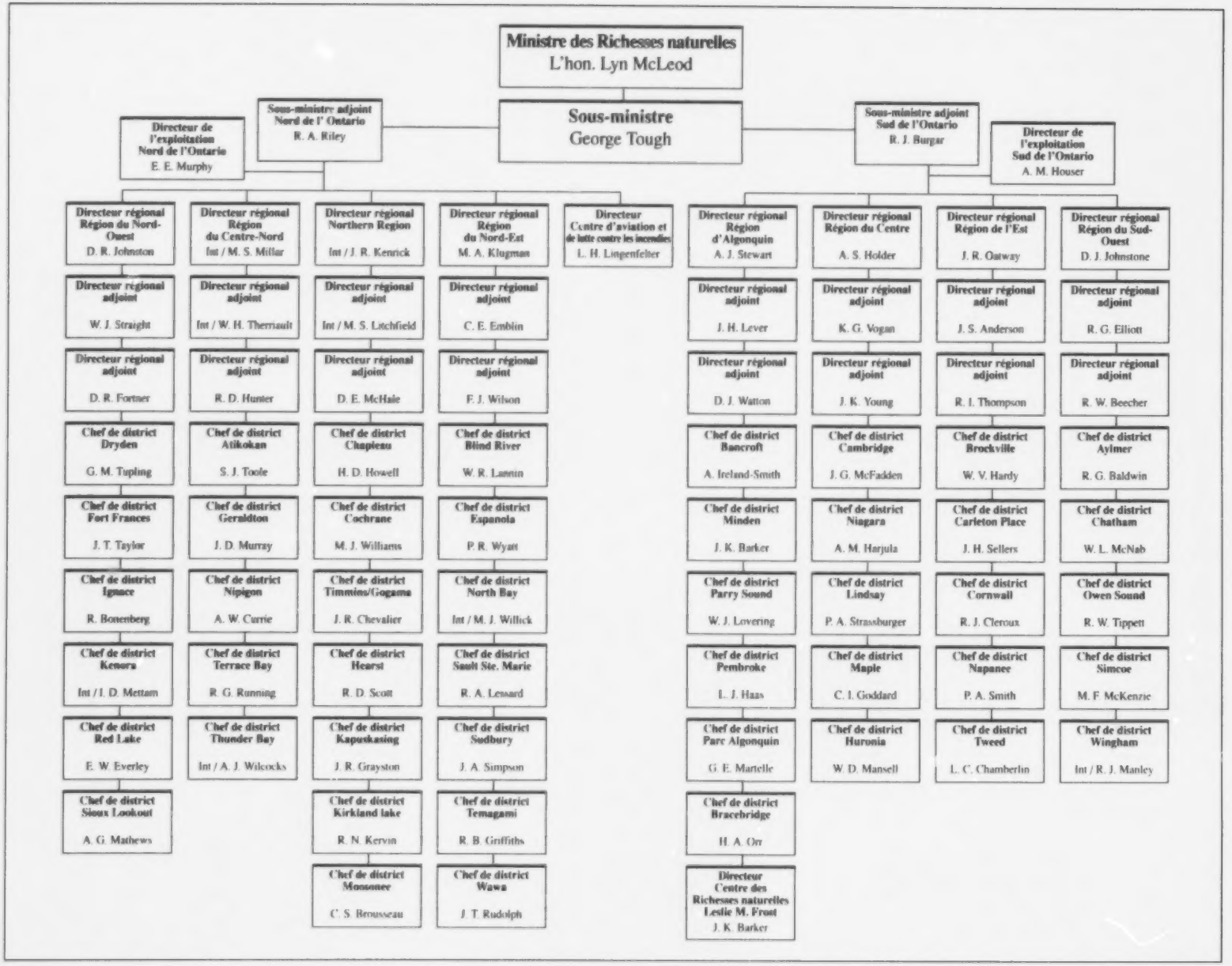
Ministre des Richesses naturelles
L'hon. Lyn McLeod
Sous-ministre
George Tough
Directeur de l'exploitation Nord de l'Ontario
E. E. Murphy
Sous-ministre adjoint Nord de l' Ontario
R. A. Riley
Sous-ministre adjoint Sud de l'Ontario
R. J. Burgar
Directeur de l'exploitation Sud de l'Ontario
A. M. Houser
Directeur régional Région du Nord-Ouest
D. R. Johnston
Directeur régional adjoint
W. J. Straight
Directeur régional adjoint
D. R. Fortner
Chef de district Dryden
G. M. Tupling
Chef de district Fort Frances
J. T. Taylor
Chef de district Ignace
R. Bonenberg
Chef de district Kenora
Int / I. D. Mettam
Chef de district Red Lake
E. W. Everley
Chef de district Sioux Lookout
A. G. Mathews
Directeur régional Région du Centre-Nord
Int / M. S. Millar
Directeur régional adjoint
Int / W. H. Theriault
Directeur régional adjoint
R. D. Hunter
Chef de district Atikokan
S. J. Toole
Chef de district Geraldton
J. D. Murray
Chef de district Nipigon
A. W. Currie
Chef de district Terrace Bay
R. G. Running
Chef de district Thunder Bay
Int / A. J. Wilcocks
Directeur régional Northern Region
Int / J. R. Kenrick
Directeur régional adjoint
Int / M. S. Litchfield
Directeur régional adjoint
D. E. McHale
Chef de district Chapleau
H. D. Howell
Chef de district Cochrane
M. J. Williams
Chef de district Timmins/Gogama
J. R. Chevalier
Chef de district Hearst
R. D. Scott
Chef de district Kapuskasing
J. R. Grayston
Chef de district Kirkland lake
R. N. Kervin
Chef de district Moosonee
C. S. Brousseau
Directeur régional Région du Nord-Est
M. A. Klugman
Directeur régional adjoint
C. E. Emblin
Directeur régional adjoint
F. J. Wilson
Chef de district Blind River
W. R. Lannin
Chef de district Espanola
P. R. Wyatt
Chef de district North Bay
Int / M. J. Willick
Chef de district Sault Ste. Marie
R. A. Lessard
Chef de district Sudbury
J. A. Simpson
Chef de district Temagami
R. B. Griffiths
Chef de district Wawa
J. T. Rudolph
Directeur Centre d'aviation et de lutte contre les incendies
L. H. Lingenfelter
Directeur régional Région d'Algonquin
A. J. Stewart
Directeur régional adjoint
J. H. Lever
Directeur régional adjoint
D. J. Watton
Chef de district Bancroft
A. Ireland-Smith
Chef de district Minden
J. K. Barker
Chef de district Parry Sound
W. J. Lovering
Chef de district Pembroke
L. J. Haas
Chef de district Parc Algonquin
G. E. Martelle
Chef de district Bracebridge
H. A. Orr
Directeur Centre des Richesses naturelles Leslie M. Frost
J. K. Barker
Directeur régional Région du Centre
A. S. Holder
Directeur régional adjoint
K. G. Vogan
Directeur régional adjoint
J. K. Young
Chef de district Cambridge
J. G. McFadden
Chef de district Niagara
A. M. Harjula
Chef de district Lindsay
P. A. Strassburger
Chef de district Maple
C. I. Goddard
Chef de district Huronia
W. D. Mansell
Directeur régional Région de l'Est
J. R. Gutway
Directeur régional adjoint
J. S. Anderson
Directeur régional adjoint
R. I. Thompson
Chef de district Brockville
W. V. Hardy
Chef de district Carleton Place
J. H. Sellers
Chef de district Cornwall
R. J. Cleroux
Chef de district Napanee
P. A. Smith
Chef de district Tweed
L. C. Chamberlin
Directeur régional Région du Sud-Ouest
D. J. Johnstone
Directeur régional adjoint
R. G. Elliott
Directeur régional adjoint
R. W. Beecher
Chef de district Aylmer
R. G. Baldwin
Chef de district Chatham
W. L. McNab
Chef de district Owen Sound
R. W. Tippett
Chef de district Simcoe
M. F. McKenzie
Chef de district Wingham
Int / R. J. Manley

État des recettes

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989 (en milliers de dollars)

Programme de l'administration du Ministère	
Remboursement des dépenses	
Autres	222
Ventes et locations	1 325
Amendes et pénalités	252
Recouvrement des dépenses des années précédentes	247
Autres	35
Total des recettes pour l'administration du ministère	**2 081**
Programme des terres et des eaux	
Redevances	
Énergie électrique	94 374
Sable, gravier et sel	1 182
Pétrole	3 240
Droits et permis	221
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	1 247
Autres	674
Ventes et locations	3 464
Ventes de terres de la Couronne	2 267
Recouvrement des dépenses des années précédentes	266
Autres	479
Total des recettes des terres et des eaux	**107 414**
Programme des loisirs de plein air	
Redevances	675
Droits et permis	
Zones de loisirs	11 088
Pêches	22 151
Faune	9 565
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	143
Ventes et locations	660
Total des recettes des loisirs de plein air	**44 282**
Programme de production des ressources	
Redevances	
Bois sur pied	78 306
Terrains forestiers	9 484
produits forestiers	143
Droits et permis	45
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	35 474
Autres	38
Ventes et locations	2 154
Total des recettes de la production des ressources	**125 644**
Programme Expérience du Ministère	
Installations du Centre Frost	500
Total pour le programme Expérience	**500**
Total des recettes	**279 921**

État des dépenses par programme et activité

pour l'exercice terminé le 31 mars 1989 (en milliers de dollars)

Programme de l'administration du ministère	
Bureau principal	5 164
Services financiers	6 335
Services de fournitures et de bureau	4 441
Services du personnel	5 327
Services de l'information	4 180
Services de développement des systèmes	5 364
Services juridiques	1 507
Services de vérification	1 086
Administration des régions	43 976
Total des dépenses pour l'administration du ministère	**77 380**
Programme des terres et des eaux	
Offices de protection de la nature et de la gestion des eaux	50 871
Aviation et lutte contre les incendies	45 492
Ressources supplémentaire pour la lutte contre les incendies	57 061
Aménagement du territoire	22 989
Accès aux ressources	4 027
Levés et cartographie	13 701
Total des dépenses pour les terres et les eaux	**194 141**
Programme des loisirs de plein air	
Zone de loisirs	42 359
Gestion des pêches	49 852
Gestion de la faune	18 644
Total des dépenses pour les loisirs de plein air	**110 855**
Programme de production des ressources	
Gestion forestière	107 642
Ententes de gestion forestière	79 141
Total des dépenses pour la production des ressources	**186 783**
Programme Expérience du Ministère	
Jeune forestiers	6 519
Centre Frost	1 666
Total des dépenses pour le programme Expérience	**8 185**
Total des dépenses	**577 344**

Organismes, conseils et commissions

Un certain nombre d'organismes, de conseils et de commissions sont rattachés au ministère des Richesses naturelles et s'occupent d'une façon ou d'une autre de la gestion des richesses naturelles de l'Ontario.

Les groupes qui figurent ici sont rattachés administrativement ou financièrement au MRN, mais ne publient pas de rapport annuel. Les groupes officiellement rattachés au MRN et qui publient leur rapport annuel ne figurent pas au présent rapport, à savoir : les 38 offices de protection de la nature de l'Ontario, l'Agence de foresterie du parc Algonquin, le Conseil consultatif de Temagami, le Conseil consultatif sur les pêches de l'Ontario et le Conseil des parcs provinciaux.

Commission d'examen de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Cette commission, composée de huit membres, supervise la formation et les examens qui permettent de devenir membre de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Elle approuve le programme des cours d'arpentage offerts au collège Erindale de l'Université de Toronto ainsi que le programme d'apprentissage de deux ans. Elle organise également les examens professionnels exigés à la fin de la formation et qui consistent en un examen oral et un examen écrit sur les règlements. Deux des membres de la Commission sont nommés par décret, et les six autres sont nommés par le Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario.

Conseil forestier de l'Ontario

Le Conseil forestier de l'Ontario, créé par le gouvernement de l'Ontario en 1984, est chargé de recommander les priorités et le financement de la recherche en foresterie. Les gouvernements fédéral et provincial, les universités et l'industrie consacrent environ 16 000 000 $ chaque année à la recherche en foresterie. Le Conseil coordonne ces travaux et ses dix membres représentent les gouvernements, les universités et l'industrie.

Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce conseil, composé de 12 membres, est le conseil d'administration de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Il comprend : l'arpenteur général de l'Ontario, deux membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, un membre nommé par le ministre des Richesses naturelles, un président et un vice-président, et deux nouveaux membres élus chaque année. Le Conseil a pour mandat d'établir les règles de conduite régissant les pratiques professionnelles d'arpentage et de réglementer la profession selon la *Loi sur les arpenteurs-géomètres*. De plus, il établit et maintient des normes élevées de connaissances et de compétences chez ses membres.

Commission d'examen du bois de la Couronne

La ministre des Richesses naturelles nomme trois spécialistes principaux dans le domaine du mesurage du bois à la Commission d'examen du bois de la Couronne. Cette commission élabore les examens écrits et pratiques pour l'obtention du permis provincial de mesureur du bois et maintient des normes uniformes élevées. Le mesurage du bois est le processus par lequel la qualité et la quantité du bois coupé sont évaluées afin d'en établir le cubage et de déterminer le montant des droits de coupe. Aux termes de la *Loi sur le bois de la Couronne*, tout le bois coupé sur les terres de la Couronne doit être mesuré par des mesureurs autorisés. Tous les ans, jusqu'à 75 membres du personnel du Ministère, de sociétés forestières et des collèges et universités suivent le cours de formation d'une durée de quatre semaines.

Conseil ontarien des recherches sur les ressources renouvelables

Ce conseil, composé de 11 membres, aide le Ministère à se tenir à la pointe du progrès en finançant les recherches effectuées par des établissements extérieurs. Il étudie les demandes soumises dans le cadre du Programme de subvention de recherche sur les ressources renouvelables et recommande les projets appropriés qui devraient être acceptés au ministère des Richesses naturelles. En 1988-1989, le Ministère a accordé 574 416 $ à 33 projets de recherche de huit universités ontariennes et du Musée royal de l'Ontario.

Commission des recours en matière de chasse et de pêche

Cette commission se compose de cinq membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Elle tient des audiences sur les cas de refus de permis de piégeage ou de pêche commerciale par le ministère. La Commission entend les témoins, puis soumet un résumé écrit et une recommandation au ministre des Richesses naturelles qui décide alors d'accorder ou non un permis.

Commission de contrôle du lac des Bois

Cette commission composée de quatre membres est chargée de la régulation du niveau d'eau du lac des Bois et du lac Seul, de la rivière Winnipeg et de la rivière English, entre les sorties des lacs et leurs confluents. Le lac des Bois et le lac Seul constituent deux importants réservoirs d'emmagasinage pour les centrales électriques situées sur la rivière Winnipeg et la rivière English. Dans ses fonctions, la Commission reçoit les conseils de porte-parole de huit groupes d'intérêt représentant le secteur touristique, le secteur hydro-électrique, les autochtones, les propriétaires de chalets et le MRN. Les conseils reçus de ces porte-parole aident la Commission à répartir équitablement les diverses utilisations de l'eau. Parmi les quatre membres de la Commission, deux viennent de l'Ontario, un du Manitoba et l'autre du gouvernement fédéral.

Commission de toponymie de l'Ontario

Cette commission est chargée officiellement de conserver des archives contenant des renseignements courants et historiques sur quelque 220 000 noms propres et de lieux du patrimoine culturel, politique et naturel de l'Ontario. À ce jour, environ 70 000 de ces noms ont été adoptés par le gouvernement de l'Ontario pour usage dans des publications officielles telles que les plans, les cartes, les statuts et règlements et autres documents. La Commission conseille officiellement le ministre sur toute question concernant la toponymie de l'Ontario, y compris l'adoption ou la suppression de noms, ainsi que l'élaboration de politiques touchant les noms dans des langues différentes de l'anglais. La Commission se compose de sept membres, dont deux sont des représentants du Ministère et cinq proviennent du secteur privé et sont nommés par décret. La Commission, créée en 1971, se réunit tous les trimestres et est financée par le MRN, par l'intermédiaire de sa Section de toponymie (Services d'arpentage) qui joue le rôle de secrétariat de la CTO.

Conseil consultatif pour la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français

Les neuf représentants du public, nommés par le ministre des Richesses naturelles pour faire partie de ce conseil, font des recommandations au MRN en ce qui concerne la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français. Le Conseil étudie des questions telles que l'exploitation de six importants travaux de contrôle des eaux du bassin versant. Le Conseil renseigne le public durant les périodes d'écoulement du printemps lorsque le niveau d'eau est élevé, et en période de sécheresse lorsque le niveau est bas. Il sensibilise également le public sur les questions relatives à la gestion des eaux.

Commission de planification de la région de la rivière des Outaouais

Cette commission, composée de sept membres, a pour mission de formuler des politiques et des lignes de conduite en vue d'assurer la gestion intégrée des dix-neuf réservoirs principaux du bassin de la rivière des Outaouais. Le but de la Commission est de réduire l'effet négatif des niveaux d'eau faibles et élevés tout en maintenant les avantages tirés de la production d'électricité des 43 centrales électriques du bassin. Un membre de la Commission est nommé par le MRN, un par Ontario Hydro, deux par le Québec et trois par le gouvernement fédéral.

Comité consultatif sur la rage

Ce comité, composé de sept membres nommés par décret, coordonne le programme de recherche du MRN sur la rage. Les membres, qui sont tous choisis d'après leurs compétences techniques en matière de recherche sur la rage, représentent les ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agriculture Canada et les facultés universitaires. Le Comité tient le MRN au courant des récents progrès de recherche et fait des recommandations pour l'allocation de ses fonds de recherche sur la rage.

Commissaire aux mines et aux terres

Le commissaire aux mines et aux terres exerce des fonctions d'administration et de signalement en vertu de trois lois régies par le ministère des Richesses naturelles. Aux termes de la *Loi sur les offices de protection de la nature*, le commissaire entend les appels concernant le refus des offices de protection de la nature d'accorder des permis conformément aux règlements sur le remblayage et la construction. En vertu de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières*, le tribunal tient des audiences concernant la construction des barrages et le détournement des cours d'eau. Le commissaire tient aussi des audiences en vertu de la *Loi sur l'enlèvement du sable ou de gravier* ou à la suspension ou la révocation d'un tel permis. Au cours de 1988-1989, le commissaire a tenu vingt-trois audiences conformément à la *Loi sur les offices de protection de la nature*. Aucune audience n'a été tenue en vertu de la *Loi sur l'enlèvement du sable* et de la *Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières*.